

Armées

d'aujourd'hui



UNE LPM DE RENOUVEAU



MILITAIRE & FILS



MILITAIRE & MÈRE

UNÉO-CIBLAGE



3 niveaux de garantie¹ adaptés aux risques lourds de votre métier pour maintenir votre niveau de vie et celui de votre famille :

- **Spécial mission.** En cas d'invalidité permanente absolue suite à un accident en mission : capital jusqu'à 1 600 000 €.
- **Tout accident.** En cas d'invalidité permanente absolue suite à un accident : capital jusqu'à 750 000 €.
- **Toutes causes.** Pour vos proches en cas de décès suite à une maladie ou un accident : capital jusqu'à 32 000 €.

Des services d'assistance intégrés pour vous accompagner ainsi que vos proches.

Nous protégeons tout ce que vous êtes



MILITAIRE & SŒUR



MILITAIRE & PÈRE

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle des
FORCES ARMÉES
RÉFÉRENCÉE MINISTÈRE DES ARMÉES

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES



Pour nous contacter : 0970 809 000 (appel non surtaxé) - groupe-uneo.fr

(1) Dans les conditions et limites du Règlement, mutuelle Unéo, Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081 et dont le siège social est situé 48 rue Barlet, 92544 Montrouge Cedex - Cédex photo : 300, rue Barlet - LA SUITE 3, CS

“ Une loi de programmation militaire de renouveau ”



© S. MALVERT - DICoD

« **I**l nous faut un outil de défense complet, fort, moderne, puissant, mis en œuvre par des armées réactives et tournées vers l'avenir. » Lors de ses vœux aux armées, le 19 janvier à Toulon, le président de la République a martelé son ambition pour la France. Alors que les menaces sont intenses, diversifiées et durables, l'Ambition 2030 s'appuie sur un modèle d'armée complet

et équilibré capable de garantir ses cinq fonctions stratégiques : dissuader, protéger, intervenir, avec un effort particulier pour prévenir et anticiper qui font la part belle à la cyberdéfense et au renseignement.

Ainsi, la loi de programmation militaire 2019-2025 devra redonner aux armées les moyens de leurs missions. Au-delà, la priorité sera de veiller sur la condition de vie des femmes et des hommes de la Défense, qu'ils soient soldat, marin, aviateur ou civil, et à celle de leurs familles.

Grâce à un effort budgétaire inédit de 198 milliards d'euros pendant les cinq premières années, les ressources des armées augmenteront de 23 %. Avec 295 milliards d'euros programmés jusqu'en 2025, ce budget permet de répondre aux besoins et de préparer l'avenir.

Si l'humain est au cœur, la modernisation des équipements tient toute sa place. Blindés, sous-marins nucléaires, frégates, avions ravitailleurs et de chasse, drones : autant de matériels qui bénéficieront de livraisons accélérées. D'autres, comme les avions ravitailleurs et de transport stratégique et les patrouilleurs, verront leur nombre augmenter. Grâce à l'innovation, la supériorité opérationnelle et technologique des armées sera assurée.

Et c'est ainsi que l'autonomie stratégique de la France sera assez robuste et durable pour permettre et faciliter la construction d'une autonomie stratégique européenne. Voilà l'enjeu, voilà le défi. Avec la loi de programmation militaire, il est à notre portée.

Valérie Lecasble, directrice de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense

Sommaire

Vœux aux armées	4
Sur le vif	8
En bref	14
Grand angle	
La loi de programmation militaire	18
Transport militaire	
Le Super Hercules déploie ses ailes à Orléans	28
Interview	
Pierre Schanne, ancien directeur de la Mission innovation participative	30
Innovation Défense 2017	
De la suite dans les idées	32
Exercice au Centac	
Des hélicoptères aux commandes	34
Directrice du SSA	
Le sens de la mission	38
MCO aéronautique	
Améliorer la disponibilité des aéronefs	40
Armada de l'espoir	
À l'école de la mer	42
Habillement	
Chaussettes : confort et qualité font la paire	44
Grande Guerre	
Janvier-février 1918 : le calme avant la tempête	46
On a testé pour vous	
Le saut en tandem opérationnel avec les forces spéciales	48
Kiosque	50

N° 422
ARMÉES D'AUJOURD'HUI.



Directrice de la publication
Valérie Lecasble

Chef du département rédactions
LCL (air) Philippe Labourdette-Liaresq

Rédacteur en chef
Paul Hessenbruch (09 88 67 29 11)

Rédactrice en chef adjointe
CNE (terre) Séverine Bollier

Secrétaire générale de rédaction
Sybille Prenel

Secrétaire de rédaction
Yves Le Guludec

Rédaction

Audé Borel, EV 2 Thomas Casaux,
EV 2 Nicolas Cuoco, Samantha Lille, Éléonore Krempff

Service Ico / Photos

Christophe Deyres, Patrice Mayon, Pascal Segrette,
MCH Anthony Thomas-Trophime

Directeur artistique

Jean-Charles Mougeot (09 88 68 61 74)

Mise en page

Bureau des Éditions – Dicod

Chef de fabrication

Jean-François Munier (09 88 68 61 80)

Courrier des lecteurs :

armeesdaujournhui@dicod.defense.gouv.fr

Impression

Imprimerie de la DILA
Direction de l'information légale et administrative
26 rue Desaix Paris 75015

Dépôt légal

Février 2003. Dicod, 60, boulevard du Général Martial
Valin – CS21623, 75509 Paris Cedex 15
N° ISSN : 0338 - 3520

Abonnement (ECPAD)

Formulaire téléchargeable sur ecpad.fr / 01 49 60 52 44
routage-abonnement@ecpad.fr

Régie publicitaire (ECPAD)

01 49 60 58 56/regie-publicitaire@ecpad.fr

Couverture

© Ludovic Marin/AFP

*« Votre engagement,
les Français le connaissent,
ils savent combien il est essentiel
à la vie de notre nation »*

Le président de la République, Emmanuel Macron, a présenté ses vœux aux Armées depuis le bâtiment de projection et de commandement *Dixmude*, à Toulon (Var), le 19 janvier. *Armées d'aujourd'hui* revient sur ses principales annonces, hormis celles sur la loi de programmation militaire qui font l'objet de notre dossier.

L'ENGAGEMENT

« La relation entre le président de la République et les armées est singulière, car les décisions que je prends, en tant que chef des Armées, ont un effet immédiat sur le cours de votre activité, sur l'intensité de votre engagement, et parfois même sur votre vie, ou celle de vos familles. Il n'est pas un instant sans que je mesure le poids de cette responsabilité. [...] J'entends aussi ce que chacun a à me dire, et je l'écoute attentivement. [...] Votre engagement, les Français le connaissent, ils savent combien il est essentiel à la vie de notre nation, nos concitoyens savent qu'à terre, en mer, dans les airs, vous êtes en permanence mobilisés pour leur défense et leur sécurité, ils vous sont aussi reconnaissants de ce que vous êtes, des valeurs que vous incarnez et qui sont comme des repères au sein de notre société, l'esprit collectif, la solidarité face aux épreuves, le courage, l'abnégation, le service des autres. »

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

« Les mois qui viennent nous conduiront à ouvrir un nouveau chantier, celui du service national universel. Et je veux ici rassurer chacun, il sera mené à son terme, il entrera à bon port, il sera conduit par l'ensemble des ministères concernés, et pas simplement celui des Armées, il aura un financement ad hoc qui ne viendra en rien impacter la loi de programmation militaire qui vous sera prochainement, dans le détail, présentée. »

LA DISSUASION

« Depuis plus de cinquante ans, la dissuasion est la clé de voûte de notre stratégie de défense. [...] La dissuasion fait partie de notre histoire, de notre stratégie de défense, et elle le restera. Dans le monde que nous connaissons, et qui sera demain, à n'en pas douter, encore nucléaire, je suis

convaincu que la pertinence de notre modèle de dissuasion, basé sur la stricte suffisance, demeure. C'est lui qui nous permet de conserver notre autonomie stratégique et notre liberté d'action, en toutes circonstances, dans un contexte international qui n'autorise aucune faiblesse, nous le voyons encore aujourd'hui. C'est pourquoi, je lancerai, au cours de ce quinquennat, les travaux de renouvellement de nos deux composantes, dont la complémentarité ne fait pas de doute, la force océanique qui, par la permanence à la mer, nous protège de toute surprise stratégique, et la composante aérienne qui, par sa démonstrativité, fait partie du dialogue de dissuasion. »

DAECH

« Aujourd'hui, grâce aux efforts de toutes les nations impliquées, l'organisation militaire de Daech au Levant est presque totalement défaite. Je suis confiant que dans les prochaines semaines nous parviendrons à cette victoire militaire sur le terrain. Comme je l'ai dit, ce ne sera pas la fin de ce combat, mais nous adapterons notre dispositif national en fonction de la situation opérationnelle au cours de cette année et je veux désormais que nous nous engagions résolument dans la stabilisation, la reconstruction et l'aide aux populations avec nos partenaires. »

LE COÛT DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

« La "sincérisation" budgétaire est plus qu'une recommandation, c'est un devoir de vérité que nous devons aux Français. Au cœur de cet effort de "sincérisation", il y a la dotation annuelle pour les opérations extérieures qu'il convient d'ajuster. Depuis des années, nous sous-estimons systématiquement le coût des opérations extérieures, ce qui nous donne droit à des débats incompréhensibles pour le commun des mortels, mais parfaitement connu pour tous les

VOEUX AUX ARMÉES

BPC DIXMUDE – Toulon – Vendredi 19 janvier 2018



© CLAUDE PARISIAFP

acteurs de celui-ci. Il s'ensuit des batailles budgétaires de fin d'année pour savoir qui va absorber le surcoût, batailles parfois vives qui laissent des cicatrices profondes et parfois de lourdes conséquences en termes de confiance mutuelle. Ces batailles, là aussi, je n'en veux plus. L'ajustement de la dotation pour les opex sera réalisé en portant progressivement la dotation annuelle qui était fixée jusqu'alors à 450 millions d'euros à 1,1 milliard d'euros en 2020. Cela nous permettra d'avoir ainsi la sincérité pleine et entière de nos engagements, ce qui là aussi, en aucun cas, ne doit nous conduire à figer nos engagements en opex. »

LE PERSONNEL DU MINISTÈRE

« Je voudrais profiter de ma présence ici, à Toulon, dans la plus grande de nos bases de défense, pour m'adresser à vous, militaires et personnels civils des services interarmées de soutien, qui avez été très impactés par les réformes des dix dernières années. Votre rôle est fondamental tant dans les bases de défense que lorsque vous êtes projetés en opération. Je vous le dis, demain comme aujourd'hui, vous serez un élément clé de nos armées. Votre mission est essentielle. Sans vous, nos opérations dans toutes les fonctions stratégiques ne pourraient tout simplement pas être réalisées. C'est pourquoi je voulais aujourd'hui vous rendre aussi un hommage tout particulier. »

LA REVUE CYBER

« Les espaces de liberté comme le cyber, l'espace ou les zones maritimes sont aussi devenus aujourd'hui des espaces de confrontation. [...] Les menaces dans l'espace cyber concernent tous les services de l'État. C'est l'objet de la revue Cyber que j'ai confiée au Premier ministre, sous l'autorité du secrétaire général, et dont les conclusions me seront remises à la fin du mois. »

EUROPE DE LA DÉFENSE

« Je crois, vous le savez, en une Europe plus efficace qui protège ses intérêts et ses valeurs et qui se donne les moyens de sa défense et de sa sécurité. Dans cette ambition européenne renouvelée, l'Allemagne est pour nous un partenaire primordial. Et malgré le contexte du Brexit, le Royaume-Uni est et restera un partenaire essentiel. [...] »

J'ai présenté fin septembre les objectifs qui me semblent prioritaires pour l'Europe de la défense. Il ne s'agit pas de dupliquer ou de concurrencer l'Otan, mais de réunir les conditions de l'autonomie stratégique de l'Europe. Cette autonomie stratégique, c'est une nécessité géopolitique. [...] Dans cet esprit, j'ai proposé une initiative européenne d'intervention. Cette approche concrète dont vous êtes la source et le moteur doit permettre aux pays européens volontaires et disposant des capacités militaires nécessaires, et cela va au-delà de l'Union européenne seule, d'établir une relation privilégiée entre les armées. »

CONDITION MILITAIRE

« J'attache la plus grande importance à la condition militaire, c'est-à-dire à vos conditions de vie et à votre juste positionnement dans la société, d'abord parce que la condition militaire fait partie intégrante de l'efficacité opérationnelle. [...] Le premier axe d'amélioration de la condition militaire c'est l'accompagnement des familles. Le deuxième, c'est l'amélioration des conditions de vie des militaires tout au long de leur vie professionnelle. [...] »

Voilà le cœur du plan que le ministre a dévoilé et qui est désormais mis en œuvre. Je m'assurerai personnellement à échéances régulières de sa bonne application mais également de son adaptation à chacune de vos garnisons, à chacune de vos situations. »

« La mission qui m'a été confiée par le président de la République et le Premier ministre est claire : protéger les Français »

La ministre des Armées, Florence Parly, a présenté ses vœux aux armées depuis le Cercle national des armées, à Paris, le 22 janvier. À cette occasion, elle est revenue sur les missions accomplies et sur les défis à venir. Extraits.



OPÉRATIONS

« Chacun de vous le sait, la France est très engagée. Elle entend défendre ses intérêts, protéger ses concitoyens comme ses valeurs. Au Levant, dans l'opération Chammal, 2017 a été une année de victoires. Nous avons pris Raqqa, Mossoul et tous les sanctuaires du pseudo-califat sont tombés un à un. Aujourd'hui, Daech est rayé de la carte. Ses prétendus soldats n'ont plus de territoire et cela grâce à l'action de la coalition dans laquelle nous avons été des acteurs majeurs. Daech peut être à terre, ses métastases ne sont pas encore éradiquées. Il nous faut donc continuer à agir et nous adapter pour faire face aux nouveaux modes d'action des terroristes qui rentrent maintenant dans la clandestinité. L'opération Barkhane, elle aussi, a connu des succès. Et Barkhane a commencé à changer de visage. La France sera présente aussi longtemps que nécessaire auprès des États du Sahel, car leur sécurité mais aussi notre sécurité en dépendent. Mais la présence de la France n'est pas éternelle et le Sahel doit pouvoir assurer sa propre sécurité. »

LA FORCE CONJOINTE G5 SAHEL

« En juillet, la force conjointe G5 Sahel a été créée, le G5 disposait enfin d'un bras armé pour faire respecter la sécurité, protéger les populations et créer les conditions de la paix. La création de la force conjointe a été une avancée considérable et, je l'ai encore vu à Paris la semaine dernière, en six mois à peine, la force conjointe a réussi à créer le soutien de la communauté internationale, l'engouement des États du G5 et la capacité à agir sur le terrain. En ce moment même se déroule la deuxième opération du G5 Sahel. Après le sommet de Paris, la force conjointe dispose d'une feuille de route opérationnelle claire et le soutien de la communauté internationale ne faiblit pas. Nous continuerons indéfectiblement sur cette voie. »

L'EUROPE DE LA DÉFENSE

« 2017 fut une année exceptionnelle pour l'Europe de la défense avec la création du Fonds européen de défense, l'accord autour de la coopération structurée permanente et le lancement par le président de la République d'une initiative européenne d'intervention. [...] En 2018, nous continuerons à nous battre pour l'Europe. Ce n'est pas un frein à notre développement. Ce n'est en aucune façon le renoncement à notre souveraineté, à notre capacité d'intervention : c'est le niveau nécessaire pour garantir notre autonomie stratégique. C'est par la coopération que nous pourrions garder tout le spectre de nos capacités. C'est par l'union que nous pourrions intervenir utilement et partout. C'est par la consolidation de nos industries que nous pourrions peser, gagner des marchés, porter l'innovation. Dans une Europe de la défense où la Grande-Bretagne garde toute sa place malgré le Brexit, regardons notre partenariat sur les missiles. Regardons les avancées du sommet de Sandhurst la semaine dernière. Le Royaume-Uni y a décidé de déployer des hélicoptères supplémentaires pour aider Barkhane. C'est une chance. Regardons le travail que nous menons avec l'Allemagne sur le char de demain, le système de combat aérien du futur

ou la création d'une unité navigante bilatérale à Évreux. En privilégiant la coopération et en agissant ensemble en opération, en entretenant une culture stratégique commune, nous formerons une Europe de la défense porteuse de sens. Une Europe de la défense protectrice de notre souveraineté, de notre sécurité, de notre liberté. »

LE PLAN FAMILLE

« Protéger les Français, cela signifie aussi améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes qui sont prêts à se battre pour la France et des familles qui les soutiennent. J'ai bien conscience des sujétions, de la difficulté de la distance, de l'incertitude liée à la mobilité. C'est un militaire qu'on recrute, mais une famille entière qui s'engage. Il fallait donc une réponse forte et immédiate. Le plan famille, c'est cette réponse. Ce sont des mesures concrètes pour améliorer les communications, aider à mieux vivre la mobilité ou animer la communauté militaire. Ce sont des mesures qui doivent changer les vies rapidement puisque 70 % d'entre elles s'appliqueront dès cette année. Ce sont des moyens conséquents, aussi, 300 millions d'euros sur cinq ans. Ce plan famille est important, car il est aussi le gage de la pérennité de nos recrutements et de l'attrait de nos armes à l'heure où la Défense entame une augmentation forte de ses effectifs. »

LE NUMÉRIQUE

« Prendre conscience de l'évolution du monde, c'est aussi réaliser que le numérique structure aujourd'hui le champ de bataille. Il est présent partout, chez nous comme chez nos adversaires. Nous avons donc pris le tournant du numérique, le tournant de l'innovation, le tournant de la cybersécurité. Nous avons tendu la main aux PME, aux entreprises innovantes et créé Definvest, le premier fonds d'investissement commun entre la DGA et Bpifrance. »

LE BUDGET

« Là encore, le cap de l'exécutif est clair : 2 % de notre PIB sera consacré à la Défense en 2025. Je me suis engagée, totalement, dans la bataille pour le budget de notre défense. Je suis fière d'avoir obtenu deux dégels, l'un de 1,2 milliard d'euros en juillet et l'autre de 700 millions d'euros quelques jours avant la fin de l'année, fière que le budget 2017 ait été respecté à l'euro près. Et sur ces bases saines, enfin, je suis fière d'avoir défendu, avec le projet de loi de finances 2018, le premier acte de la remontée en puissance de nos armées. [...] En 2018, nous quitterons l'ère de la gestion pour entrer dans le temps de la vision et de l'action. Et quand la France change, la Défense montre la voie. Les arbitrages sont là, la volonté est claire : nos armées entament une remontée en puissance historique : 1,8 milliard d'euros supplémentaires cette année, 1,7 milliard d'euros chaque année jusqu'en 2022 et 3 milliards en 2023. Sur la période 2019-2023, ce sont au total près de 200 milliards d'euros que l'État investira dans sa défense et ses armées. Ces moyens exceptionnels ont un sens : celui de la remontée en puissance. Ces moyens historiques ont une vocation : le renouveau de notre défense. »

À l'occasion du nouvel an, le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des Armées, a rendu visite aux troupes françaises déployées au Sud-Liban sous mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul). Sur le camp 9-1 de Dayr Kifa, base principale du contingent français, il s'est exprimé devant les Casques bleus français de la Force Commander Reserve :
« La Finul, par sa présence, a assuré onze ans de paix dans la région. Le succès de votre mission est le silence des armes, ici, au Sud-Liban ».

Photo : état-major des Armées







Le navire *L'Astrolabe* a débuté fin 2017 sa première mission de ravitaillement des stations scientifiques françaises en Antarctique, signant le retour de la Marine nationale en terre Adélie après 66 ans d'absence. Fruit d'un partenariat tripartite inédit entre la Marine nationale, les Terres australes et antarctiques françaises et l'Institut polaire français, *L'Astrolabe* est à la fois le premier bâtiment brise-glace de la Marine, un navire logistique d'une capacité d'emport de 1 400 tonnes et un patrouilleur polaire. Quatre à cinq rotations entre l'Australie et l'Antarctique sont prévues durant cet été austral. Le bâtiment rejoindra ensuite son port d'attache à La Réunion en mars prochain.

Photo : Marine nationale





L'exercice Dark Dune s'est déroulé sur la base aérienne 120 de Cazaux du 4 au 8 décembre dernier. Des Caracal de l'escadron d'hélicoptères 1/67 Pyrénées et des C-130 de l'United States Air Force ont participé à cet entraînement qui avait pour objectif la qualification des équipages au ravitaillement en vol diurne et nocturne avec les ravitailleurs américains MC-130-J Hercules.

Photo : Thomas Paudeleux/armée de l'Air



Vœux

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT PRÉSENTE SES OBJECTIFS

Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, a présenté ses vœux au monde combattant, le 24 janvier à l'hôtel national des Invalides. Elle a évoqué sa fierté à travailler aux côtés de la ministre,



© PASCAL SEGRETTE/DIGICOD

Florence Parly, et a indiqué la méthode qu'elle entend utiliser pour mener ses missions à terme : « *Celle du bon sens : écouter et si nécessaire changer les habitudes.* » La secrétaire d'État a ainsi défini cinq grandes orientations pour 2018 : les actions de réparation et de reconnaissance au profit des anciens combattants et des combattants d'aujourd'hui ; l'aide aux ressortissants français, aux jeunes, aux militaires et aux anciens combattants, notamment par la simplification et la modernisation des dispositifs qui leur sont dédiés ; la politique mémorielle ; la relation entre les armées et la jeunesse ; la politique culturelle et patrimoniale.

Projet

RENFORCEMENT DE L'INDUSTRIE NAVALE FRANCO-ITALIENNE

Accompagnée de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, Florence Parly, ministre des Armées, s'est rendue à Rome le 1^{er} février pour évoquer le projet d'alliance entre Naval Group et Fincantieri avec leurs homologues italiens et les PDG des deux groupes. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler le soutien déterminé de la France comme de l'Italie à ce projet d'alliance et de renforcement de l'industrie navale franco-italienne.

1 176 987

visiteurs ont poussé les portes du musée de l'Armée en 2017.

“

L'écriture éveille la conscience, et le métier des armes ne peut être exercé sans conscience.”

Général François Lecointre, chef d'état-major des Armées, le 17 janvier à l'École militaire pour la parution du livre *Le soldat xx^e-xxi^e siècle*.

5 300

HK 416 F ont été livrés en 2017 à l'armée de Terre conformément au plan d'équipement.

Visite

Florence Parly au Forum international de la cybersécurité

La ministre des Armées, Florence Parly, s'est rendue le 23 janvier à Lille-Grand Palais pour visiter la 10^e édition du Forum international de la cybersécurité. La ministre a souligné l'importance que revêt désormais ce domaine pour la Défense française. « *D'ici 2025, le ministère des Armées comptera 4 000 cybercombattants, soit un millier de plus qu'aujourd'hui* », a-t-elle souligné. De plus, le projet

de loi de programmation militaire prévoit qu'entre 2019 et 2025, « *les armées consacrent 1,6 milliard à la lutte dans l'espace numérique* ». Objectifs : anticiper les menaces, détecter et attribuer les attaques, en protéger les réseaux, répliquer le cas échéant, mais également « *permettre à nos forces en opérations de combiner armes cyber et actions cinétiques pour démultiplier les effets de nos interventions* ».



© VÉRONIQUE BESNARD

G5 Sahel

RÉUNION DES PAYS MEMBRES POUR LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA FORCE CONJOINTE

Florence Parly, ministre des Armées, a reçu à l'hôtel de Brienne, le 15 janvier, ses homologues de la force militaire conjointe des pays du G5 Sahel (Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger et Mauritanie). Objectif : convenir des préparatifs pour accélérer la montée en puissance de la force militaire conjointe G5 Sahel qui doit être opérationnelle en 2018. Cette force multinationale a pour objectif de lutter, avec l'appui de la France, contre les groupes terroristes dans la zone. À l'issue de ces rencontres, la ministre des Armées a commenté : « Bien sûr, certains diront que tout n'est pas



© VÉRONIQUE BESNARD

réglé, c'est vrai, mais nous savons où nous allons. [...] Chaque jour, la force conjointe devient plus opérationnelle, plus solide et plus structurée. » La force du G5 Sahel est un « projet ambitieux mais nécessaire qui demande du temps et des soutiens extérieurs. C'est un projet que nos ennemis redoutent ».

Le Journal de la Défense (#JDEF), diffusé sur la chaîne LCP, vous propose de découvrir les nouveaux combattants du numérique. Qui sont ces soldats singuliers et comment sont-ils intégrés ?



© VÉRONIQUE BESNARD/ECPAD



LE TWEET QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER

Sommet

DES LIENS FRANCO-BRITANNIQUES RENFORCÉS À SANDHURST

À l'occasion du sommet franco-britannique de Sandhurst, le président de la République, Emmanuel Macron, a rencontré Theresa May, Premier ministre britannique, le 18 janvier. La ministre des Armées, Florence Parly, et le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, accompagnaient le Président. La coopération en matière de sécurité

et de défense, dans le prolongement des accords de Lancaster House, était au programme des échanges. Ce sommet, le premier entre un chef d'État français et un Premier ministre britannique depuis le référendum sur le Brexit en 2016, a été l'occasion de réaffirmer la volonté de renforcer les liens déjà existants entre les deux pays en matière de défense et de la sécurité.

Candidatures

Le Prix armées-jeunesse est lancé

Si vous avez conduit, dans le cadre de vos activités professionnelles, des actions qui ont permis de développer les liens entre la jeunesse et les armées, vous pouvez présenter votre candidature pour concourir au Prix armées-jeunesse. Celui-ci est ouvert à toutes les entités, civiles et militaires, qui ont initié et mené des actions en partenariat avec des collectivités locales, des associations, des établissements scolaires ou universitaires. Ce prix se décline en plusieurs trophées thématiques : mémoire, sport, partenariat avec l'Éducation nationale et/ou l'enseignement supérieur, armées et citoyenneté. Ces récompenses visent aussi à faire davantage d'émules et à mettre en valeur des actions qui peuvent être reproduites dans les autres unités. Plus de 10 000 jeunes bénéficient de ces actions chaque année. Présentez vos projets avant le 16 mars à midi.



Visite LA MINISTRE DES ARMÉES AU CENTRE D'INSTRUCTION NAVAL

Florence Parly, accompagnée de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre, et de l'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine, s'est rendue à Brest (Finistère) le 11 janvier, pour rencontrer les élèves et le personnel d'encadrement du Centre d'instruction naval (CIN). Véritable campus naval, il accueille trois établissements scolaires – le Lycée naval, l'École des mousses et l'École de maistrance – ainsi que plusieurs pôles de formation continue. La ministre, qui a notamment rencontré les mousses, a souligné que « *l'apprentissage, c'est un engagement de nos armées mais c'est d'abord l'engagement de toute une nation* ». Les jeunes mousses ont ainsi pu faire part à la ministre de « *leur volonté de servir la France dans les unités et sur les bâtiments de la Marine nationale* ».



© VÉRONIQUE BESNARD

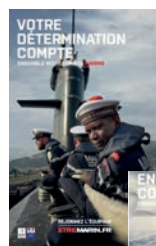
Soutien EXPÉRIMENTATION D'UN PORTAIL UNIQUE

Depuis le 2 janvier, le portail unique d'appel au soutien Euréka est testé dans toutes les bases de défense métropolitaines. Des services pratiques tels que commander les effets d'habillement, accéder au simulateur de solde, consulter les bourses d'emploi mais aussi organiser son déménagement... seront accessibles de manière plus intuitive. Des informations pratiques propres aux services proposés dans les bases de défense comme les contacts et les horaires d'ouverture seront également disponibles. Euréka est accessible depuis un poste Intradef ou un Smobi à partir de l'onglet « Vos services » sur la page d'accueil Intradef et par le lien <http://portail-eureka.intradef.gouv.fr/>

Marine nationale RECRUTEMENT



En 2018, la Marine nationale va recruter et former plus de 3500 hommes et femmes âgés de 16 à 30 ans, d'un niveau scolaire allant de la 3^e à bac+5, dans plus de 50 métiers. Pour entretenir ses savoir-faire et maintenir sa capacité opérationnelle, la Marine propose plusieurs voies d'accès aux métiers de marin. Elle met en œuvre, pour l'accueil et l'orientation des futurs candidats, un réseau de 180 marins conseillers en recrutement présents dans 47 centres d'information et de recrutement des forces armées situés en métropole et outre-mer. Pour plus d'informations : www.etremarin.fr



RENDEZ-VOUS

Exposition

« Voyage à travers les arts »

Le musée des Troupes de marine de Fréjus présente **jusqu'au**

30 juin une exposition dévoilant de nombreuses œuvres de l'art colonial et d'outre-mer réalisées par des peintres et sculpteurs militaires. Éléments décoratifs, meubles, uniformes d'époque et objets du quotidien offrent aussi un aperçu de l'histoire des troupes de marine et de leur vie au quotidien aux temps des colonies.



Exposition

« Une vie d'engagement. Les compagnons de la Libération dans la Grande Guerre »

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, le musée de l'Ordre de la Libération et le musée de l'Armée proposent **jusqu'au 2 avril** une exposition consacrée aux compagnons de la Libération ayant combattu lors de la Grande Guerre. Ils sont en effet 118 sur les 1 038 compagnons à avoir démontré leur sens du devoir et leur courage lors de la guerre 14-18. Un événement libre d'accès et gratuit présenté dans les galeries de la cour d'honneur des Invalides.



PASCAL, MILITAIRE, A BESOIN D'UNE PROTECTION À LA HAUTEUR DE SON ENGAGEMENT.

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS Unéo

-20% SUR L'ASSURANCE AUTO*
OU

-20% SUR L'ASSURANCE
HABITATION*

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{ère} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2017.

*Réduction appliquée la 1^{ère} année pour toute souscription du 24/02/2018 au 31/12/2018 d'un 1^{er} contrat AUTO PASS ou DOMO PASS en tant qu'adhérent de la mutuelle Unéo (mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081). Offre valable une seule fois et non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours.

Pour connaître les conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS et DOMO PASS, contactez votre agence GMF ou téléphonez au 0 970 809 809 (n° non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h). Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances
775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.



« Cette solution
est pensée
et développée
pour protéger
les militaires
et leur famille. »

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

UNE LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE DE RENOUVEAU



© SÉBASTIEN CHEVAL/MARINE NATIONALE

Dossier réalisé par la rédaction



Loi de programmation militaire

Les points clés en un coup d'œil

La loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, présentée en Conseil des ministres le 8 février, consacre la remontée de l'effort de défense de la France voulue par le président de la République pour faire face aux menaces décrites par la Revue stratégique d'octobre 2017. Ce dossier synthétise les principales orientations du document.

Une Ambition 2030 pour la France et pour l'Europe : adapter les armées aux défis futurs

Le monde est entré dans une ère de turbulences, comme le soulignent les conclusions de la Revue stratégique remise au président de la République en octobre 2017. Ainsi, la France et l'Europe sont confrontées à des menaces intenses, diversifiées et durables. En particulier, la persistance du risque terroriste, le retour des politiques de puissance et l'affaiblissement de l'ordre international rendent l'environnement stratégique durablement instable et incertain. Dans un horizon stratégique prévisible marqué, en outre, par l'émergence de nouvelles formes et de nouveaux espaces de conflictualité, nos armées auront dès lors à faire face à des conflits plus durs et des adversaires toujours mieux équipés.

Pour affronter ces menaces et ces défis futurs, le président de la République a décidé d'une Ambition 2030 pour nos armées. Celle-ci s'appuie sur un modèle d'armée complet et équilibré, capable, de manière soutenable et dans la durée, de garantir le socle fondamental des aptitudes nécessaires à notre défense (dissuader, protéger, connaître et anticiper, prévenir, intervenir). S'appuyant sur la modernisation des armées et sur des coopérations accrues, ce modèle d'armée doit également permettre de garantir notre autonomie stra-

tégique nationale, inscrite désormais dans la perspective d'une autonomie stratégique européenne. Afin de réaliser cette Ambition, le président de la République, chef des armées, leur assigne les missions à remplir et les contrats opérationnels, dont découlent les formats de nos forces pour 2030.

Près de 200 milliards d'euros sur cinq ans : une ressource inédite, à la hauteur de l'ambition

Pour réaliser l'Ambition 2030, le président de la République a décidé d'un effort inédit de 198 milliards d'euros au profit des armées sur les cinq premières années de la LPM, soit jusqu'en 2023. Jusqu'en 2022, le budget augmentera de 1,7 milliard d'euros par an, puis de 3 milliards d'euros en 2023, portant le budget des Armées à 39,6 milliards d'euros par an en moyenne, hors pensions, entre 2019 et 2023. Sur cette période, c'est un effort représentant 7,4 milliards d'euros de plus par an en moyenne que sur la période 2014-2018 (32,2 milliards d'euros par an). Au total, les ressources des armées augmentent de près d'un quart (+23 %).

Cet apport financier exceptionnel en faveur des armées s'inscrit dans le cadre de l'engagement du président de la République de porter l'effort de défense à 2 % de la richesse nationale à l'horizon 2025. Constatant les tensions résultant de la baisse régulière de cet effort de défense depuis vingt ans, notamment eu égard à

l'intensification récente des engagements et à la dégradation du contexte sécuritaire international, il s'agissait de mettre un terme à la lente érosion des capacités militaires. Ainsi, la LPM 2019-2025 programme des besoins à hauteur de 295 milliards d'euros, couverts de manière ferme jusqu'en 2023. Cela portera alors l'effort de défense à 1,91 % du PIB contre 1,78 % en 2017. Les ressources pour les années 2024 et 2025 seront précisées lors d'une actualisation prévue en 2021, prenant en compte la situation macroéconomique à cette date, dans l'objectif de porter l'effort national de défense à 2 % du PIB en 2025.

C'est un budget sincère et fidèle pour les armées, garantissant, dès la programmation, une meilleure adéquation entre les ressources consenties et les dépenses programmées, préservant ainsi la capacité d'investissement des armées, sans risque majeur de remise en cause des commandes et des livraisons de matériels. En effet, couverte intégralement par des ressources budgétaires, les dépenses programmées excluent toute hypothèse de recettes exceptionnelles. De même, la provision au titre des opérations extérieures et des missions intérieures sera progressivement portée à un niveau plus conforme aux dépenses constatées récemment, passant du montant de 450 millions, fixé jusqu'alors, à 1,1 milliard d'euros dès 2020. Le financement de l'Ambition 2030 est ainsi sécurisé. ●●●

©PASCAL SEGRETTE/DICOD



Le 9 février, la ministre des Armées, Florence Parly, présentait au personnel du ministère, à Balard (Paris), la LPM en présence du général Lecointre, chef d'état-major des Armées, de Joël Barre, délégué général pour l'armement, et de Jean-Paul Bodin, secrétaire général pour l'administration.

Les principaux équipements interarmées

Début 2019	Fin 2025
<ul style="list-style-type: none"> • Système de commandement et de conduite des opérations aérospatiales (SCCOA) 	<ul style="list-style-type: none"> • Système de commandement et de conduite des opérations aérospatiales (SCCOA) modernisé (détection haute et très basse altitude, capacité de surveillance spatiale)
<ul style="list-style-type: none"> • ROEM¹ stratégique et tactique et ROIM spatial et tactique : <ul style="list-style-type: none"> - 2 C160G Gabriel - 2 satellites Helios - 1 satellite Muisis - 1 démonstrateur Elisa 	<ul style="list-style-type: none"> • ROEM stratégique et tactique modernisés et ROIM spatial et tactique³ : <ul style="list-style-type: none"> - 1 système Cuge¹ - 3 satellites Muisis - 1 système Ceres
<ul style="list-style-type: none"> • 2 systèmes de drones Male Reaper 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 systèmes Male (4 Reaper + 1 européen)
<ul style="list-style-type: none"> • 0 ALSR 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ALSR
<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes d'information des armées (SIC 21, SIC F...) 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Système d'information des armées (SIA), dont Soria
<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs systèmes d'information géophysiques (Kheper, DNG3D...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le système d'information géophysique des armées Geode 4D
<ul style="list-style-type: none"> • Communications par satellites souveraines (2 satellites Syracuse III) 	<ul style="list-style-type: none"> • Communications par satellites souveraines (2 satellites Syracuse IV)
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens C2 de niveau MJO² (nation cadre), architecture de communication résiliente, capacité de ciblage, capacité d'opérations spéciales, soutien interarmées, capacité NRBC 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens C2 de niveau SJO⁴ (nation cadre) ou d'état-major de composante de niveau MJO, architecture de communication résiliente, capacité de ciblage, capacité d'opérations spéciales, soutien interarmées, capacité NRBC

1. Renseignement d'origine électromagnétique

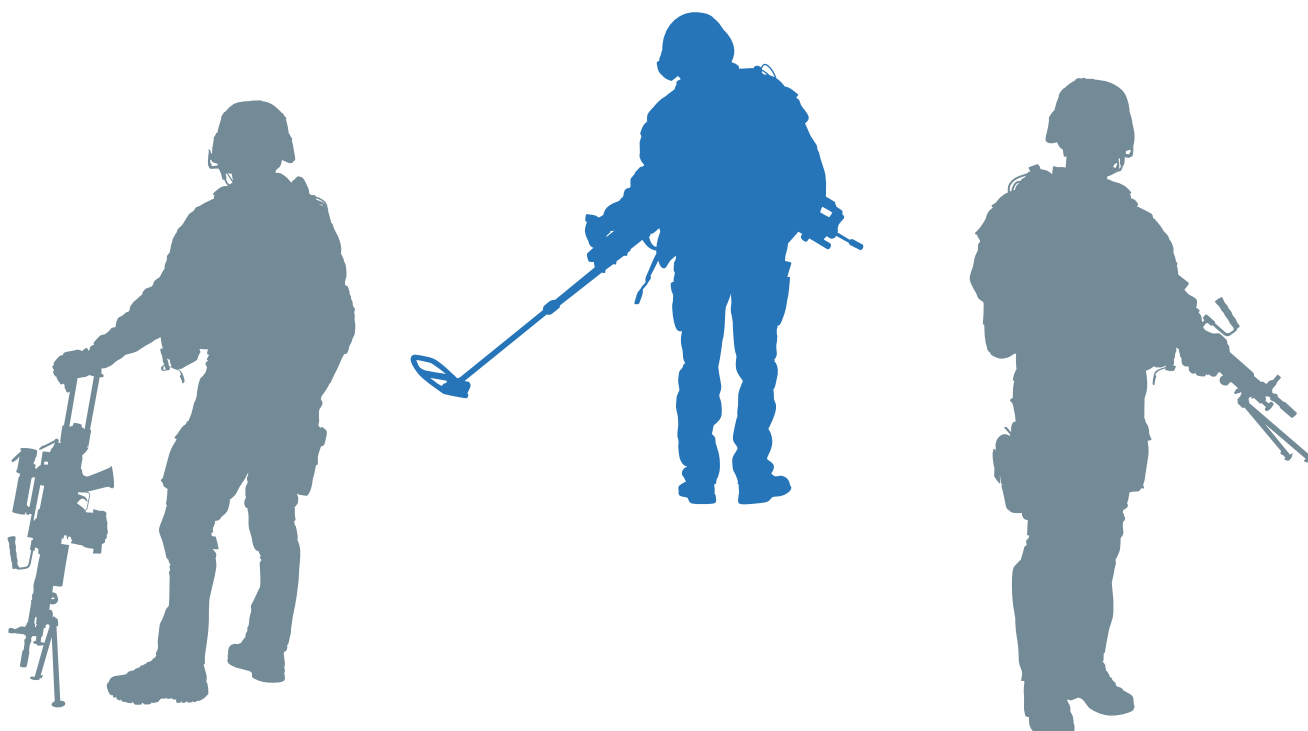
2. Major Joint Operation : dans le vocabulaire Otan, opération du niveau corps d'armée pour l'armée de Terre, de niveau JFACC 350 sorties/jour pour l'armée de l'Air et de niveau task force pour la Marine

3. Étude en cours de la faisabilité d'acquisition d'une capacité intérimaire pour combler la RTC

4. Small Joint Operation : dans le vocabulaire Otan, opération du niveau division ou équivalent

Les principaux équipements des forces terrestres

Début 2019	Fin 2025
• 241 chars Leclerc	• 200 chars Leclerc dont 122 rénovés
• 250 AMX 10RC + 80 ERC 90	• 150 chars médians AMX 10RC + 150 Jaguar
• 629 VBCI	• 629 VBCI
• 2661 VAB + 3 Griffon	• 1 545 VAB + 936 Griffon + 489 VBMR légers
• 121 canons de 155 mm dont 77 Caesar + 13 LRU	• 109 canons Caesar + 13 LRU
• 164 hélicoptères de reconnaissance et d'attaque (70 Tigre + 94 Gazelle)	• 147 hélicoptères de reconnaissance et d'attaque (67 Tigre + 80 Gazelle)
• 122 hélicoptères de manœuvre (36 NH90 TTH + 52 Puma + 26 Cougar dont 24 rénovés + 8 Caracal)	• 115 hélicoptères de manœuvre (70 NH 90 + 11 Puma + 26 Cougar rénovés + 8 Caracal)
• 1,5 système de drones tactiques intérimaires SDTI	• 3 systèmes de drones tactiques SDT
• 1 394 VBL dont 3 régénérés	• 1 387 VBL dont 733 régénérés
• 200 Véhicules Forces Spéciales ancienne génération	• 241 Véhicules Forces Spéciales nouvelle génération
• 88 Poids lourds Forces Spéciales ancienne génération + 25 nouvelle génération	• 202 Poids lourds Forces Spéciales nouvelle génération
• 3 483 véhicules de commandement et de liaison + 1 000 VLTP non protégés (dont 500 Masstech)	• 4 983 VLTP non protégés
• 930 véhicules tactiques porteurs de systèmes d'armes	• 930 véhicules tactiques porteurs de systèmes d'armes dont 200 VBMR légers appui Scorpion



●●● Première étape de l'Ambition 2030, une LPM 2019-2025 de renouveau

Répondre aux besoins immédiats des armées et préparer l'avenir, tels sont les objectifs de cette loi de programmation militaire pour 2019-2025, qui sera la première étape vers le modèle d'armée complet et équilibré voulu par le président de la République dans le cadre de l'Ambition 2030. Pour réaliser cet objectif, cette « LPM de renouveau » se décline en quatre axes complémentaires, répondant aux préoccupations de court terme (axes 1 et 2), tout en s'inscrivant résolument dans la préparation de l'avenir (axes 3 et 4).

Axe 1 : « une LPM à hauteur d'homme »

Alors que les précédentes lois de programmation focalisaient leur attention sur la réalisation ou la préservation des équipements des armées, cette présente loi place également au centre de ses préoccupations immédiates les soldats, les marins, les aviateurs, le personnel militaire et civil du ministère ainsi que leurs familles. Ceux-ci ont en effet été fortement sollicités, voire éprouvés, par l'intensité des engagements récents au-delà des contrats opérationnels prévus, sur les théâtres d'opérations extérieures comme sur le territoire national.

Il s'agit de garantir aux hommes et aux femmes de la Défense les moyens de remplir leurs missions et d'améliorer ainsi les conditions d'exercice du métier des armes à travers leur formation, leur préparation opérationnelle, leurs petits équipements et leur packaging, en entraînement comme en opération. Il s'agit aussi de leur garantir le temps nécessaire à l'activité opérationnelle, à travers un effort marqué au profit de la disponibilité des matériels et de l'accès aux infrastructures indispensables (zones de tir et simulateurs, par exemple).

Il s'agit aussi d'apporter une attention particulière au « quotidien du soldat », aux conditions de vie ou de travail du personnel militaire ou civil, comme de sa famille. Cela repose sur un effort accru aux bénéfices des infrastructures de vie courante, de soutien et de condition du personnel (à travers notamment la pour-

suite du « Plan famille » décidé en octobre 2017), mais aussi sur un renforcement ciblé des effectifs à hauteur de 6 000 postes supplémentaires, inversant résolument la tendance à la baisse des trente dernières années. La moitié de ces créations, soit 3 000 postes, bénéficiera aux domaines du renseignement et du numérique.

Axe 2 : « renouveler les capacités opérationnelles »

Pour mettre fin au vieillissement des matériels militaires, la loi de programmation militaire prévoit un effort accéléré en faveur de la modernisation des équipements conventionnels. Les matériels les plus anciens, dont l'usure a été accélérée par l'intensité des engagements récents, seront remplacés de manière plus rapide. En particulier, 50 % des nouveaux blindés médians de l'armée de Terre seront livrés d'ici 2025, dans le cadre de l'accélération du programme Scorpion. La Marine nationale bénéficiera de sous-marins nucléaires d'attaque et de frégates plus modernes, avec la livraison des nouveaux Barracuda, des Fremm et des FTI (respectivement 4, 8 et 2 livrés en 2025). L'armée de l'Air bénéficiera de l'arrivée d'avions ravitailleurs, de drones et d'avions de chasse nouveaux (28 Rafale) ou rénovés (55 M2000 D). Parallèlement, les infrastructures d'accueil de ces nouveaux matériels seront modernisées.

Dans le même temps, cette accélération des livraisons permettra de réduire les manques capacitaires qui s'avéraient critiques dans certains segments d'équipement. En particulier, le nombre d'avions ravitailleurs et de transport stratégique est porté de 12 à 15 appareils d'ici 2025 et une livraison des douze premiers exemplaires sera achevée dès 2023. Compte tenu de l'enjeu que cela représente en termes de souveraineté et d'action de l'État en mer, la cible du nombre de « patrouilleurs » de la Marine nationale est portée de 17 à 19, dont 11 patrouilleurs de nouvelle génération auront été livrés en 2025, contre 4 initialement prévus. De même, le remplacement des bâtiments de ravitaillement à la mer à « simple coque » sera accéléré de deux ans. Cette LPM verra également le lancement du renouvellement des deux

composantes de la dissuasion nucléaire, conformément à la décision prise par le président de la République.

Axe 3 : « garantir notre autonomie et soutenir la construction d'une autonomie stratégique européenne »

Pour cela, la LPM capitalise sur des capacités discriminantes à forte valeur ajoutée, conférant à la France la capacité de jouer un rôle fédérateur dans des coalitions (moyens de renseignement, capacités cyber, groupe aéronaval, capacités de commandement, action dans l'espace exo-atmosphérique, missiles de croisière, défense aérienne élargie). Ces capacités à forte valeur ajoutée autoriseront davantage de souplesse et d'agilité dans l'emploi des forces, les rendant capables d'agir en amont comme en aval des crises.

Ces capacités à forte valeur ajoutée favorisent une coopération accrue et la consolidation d'une autonomie stratégique européenne. Contribuant à faire des armées françaises une référence en Europe, elles renforcent la capacité de la France à convaincre et à fédérer nos alliés autour d'intérêts stratégiques communs. Il s'agit de favoriser la création ou le renforcement de solidarités de fait en matière de coopérations industrielles et opérationnelles ou de mise en commun de capacités militaires. Renforçant notre interopérabilité en cas d'engagement de nos forces, elle favorise l'émergence d'une culture stratégique commune entre États européens, capables et volontaires.

Ces mêmes capacités permettent aux armées françaises de se préparer à l'évolution des menaces dans les nouveaux espaces de confrontation, lieux de compétition stratégique identifiés par la Revue stratégique. Dans le domaine spatial, les capacités de surveillance, d'écoute et de détection seront améliorées avec la consolidation et la modernisation de notre système d'information spatiale (SIS) notamment. Dans l'espace numérique, le nombre de « cybercombattants » sera porté de 3 000 à 4 000 et 1,6 milliard d'euros (sur la période 2019-2025) seront investis au profit de la lutte dans ce nouveau lieu de confrontation à part entière. ●●●

●●● Axe 4 : « innover pour faire face aux défis futurs »

À travers l'innovation, la loi de programmation militaire prépare la supériorité opérationnelle et technologique future des armées, indispensable à l'autonomie stratégique de la France. À la fois en termes d'innovation d'usage ou de technologies de rupture désormais plus fréquemment issues des développements du secteur civil dans des temps de plus en plus courts, l'innovation joue un rôle majeur dans la capacité des armées à faire face aux défis futurs. C'est la raison pour laquelle le budget au profit des études amont de l'innovation en matière de recherche et de développement sera porté de 730 millions d'euros en 2018 à 1 milliard en 2022. Parallèlement, la loi de programmation militaire engage les phases préparatoires des grands programmes d'armement structurants pour l'avenir. Avec un budget moyen de 1,8 milliard d'euros par an consacré, dès le début de période, à la conception des futurs grands programmes d'armement, la LPM prépare l'excellence technologique de notre base industrielle

de défense, contribuant ainsi à préserver notre souveraineté, sans exclure les coopérations industrielles internationales. Cet effort constitue en outre un levier majeur pour l'économie et l'emploi en France. Sur le plan opérationnel, cela permettra de mener les études utiles à la conception d'un nouveau porte-avions, du char de combat et du système de combat aérien futurs, qui entreront en service après 2030.

En dernier lieu, l'innovation et la numérisation seront au cœur de la transformation et de la modernisation du ministère, qui seront intensifiées au cours de cette LPM. Il s'agit d'améliorer l'efficacité et la performance de la gestion du ministère, de la simplifier au profit des agents qui y servent, de répondre à l'exigence que chaque euro dépensé le soit utilement au profit de notre outil de défense. Inscrits dans le cadre du plan interministériel « Action publique 2022 », quatorze chantiers de transformation et de modernisation seront mis en œuvre, dont la réforme du maintien en condition opérationnelle des équipements ou la transformation de la Direction générale de l'armement, afin

notamment, que cette dernière permette de mieux tirer avantage de la révolution numérique en matière de développement, de réalisation de programme ou d'acquisition d'armement. Dans le cadre de ces transformations, les gains seront réinvestis au profit des besoins les plus prioritaires.

Un dispositif normatif : des règles de droit pour accompagner l'ambition de la LPM

Le volet normatif de la LPM permet en particulier d'améliorer l'exercice des missions opérationnelles du ministère des Armées, de mettre en œuvre son programme de transformation et de modernisation, ainsi qu'une gestion plus efficace de ses effectifs. Ainsi, la LPM prévoit notamment la pérennisation du service militaire volontaire, l'extension du congé de reconversion à tous les militaires blessés en service, l'accès à un mandat de conseiller municipal au personnel militaire en position d'activité sous certaines conditions, les conditions de protection pénale des « cybercombattants », l'autorisation de prélèvements biométriques en opération extérieure. ●

Les principaux équipements des forces aériennes

Début 2019	Fin 2025
<ul style="list-style-type: none"> • 254 avions de combat en parc, dont 143 Rafale (41 marine) et 111 Mirage 2000 de tout type 	<ul style="list-style-type: none"> • 253 avions de combat en parc, dont 171 Rafale (42 marine)
<ul style="list-style-type: none"> • 63 pods de désignation laser (PDL) ancienne génération + 4 PDL nouvelle génération 	<ul style="list-style-type: none"> • 34 pods de désignation laser (PDL) ancienne génération + 45 PDL nouvelle génération
<ul style="list-style-type: none"> • 4 E-3F Awacs 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 E-3F Awacs rénovés avionique et JITDS/liaison de données tactiques
<ul style="list-style-type: none"> • 15 avions ravitailleurs dont 1 MRTT et 5 avions de transport stratégique ATS (2 A340 + 3 A310) 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 avions ravitailleurs dont 12 MRTT et 2 avions de transport stratégique ATS (A340)
<ul style="list-style-type: none"> • 48 avions de transport tactique (14 A400M + 14 C-130H + 18 C160¹ + 2 C-130J) 	<ul style="list-style-type: none"> • 43 avions de transport tactique (25 A400M + 14 C-130 H rénovés + 4 C-130J)
<ul style="list-style-type: none"> • 36 hélicoptères moyens² 	<ul style="list-style-type: none"> • 36 hélicoptères moyens
<ul style="list-style-type: none"> • 40 hélicoptères légers 	<ul style="list-style-type: none"> • 40 hélicoptères légers³
<ul style="list-style-type: none"> • 8 sections SAMP TT 	<ul style="list-style-type: none"> • 8 sections SAMP TT

1. Étude en cours sur la prolongation de C160 Gabriel jusqu'en 2025
 2. 11 Caracal, 2 H225, 20 Puma et 3 hélicoptères à usage gouvernemental (HUG)
 3. Dont 2 hélicoptères dédiés à la formation interarmées

Les principaux équipements des forces navales

Début 2019	Fin 2025
• 4 SNLE	• 4 SNLE
• 6 SNA (type Rubis) :	• 6 SNA (2 type RUBIS + 4 BARRACUDA)
• 1 porte-avions nucléaire avec son groupe aérien embarqué (RFL + E2C)	• 1 porte-avions nucléaire avec son groupe aérien embarqué (RFL + E2C)
• 17 frégates (2 FAA + 3 FASM + 2 FDA + 5 FLF + 5 Fremm)	• 17 frégates (2 FDA + 5 FLF dont 3 prolongées + 8 Fremm + 2 FTI)
• 3 BPC	• 3 BPC
• 6 frégates de surveillance	• 6 frégates de surveillance
• 16 patrouilleurs (2 patrouilleurs guyanais PLG + 14 patrouilleurs d'ancienne génération de tout type)	• 18 patrouilleurs (3 patrouilleurs guyanais PLG + 6 patrouilleurs outre-mer + 2 patrouilleurs métropole NG+ 7 patrouilleurs d'anciennes générations de divers types)
• 3 B2M	• 4 B2M
• 2 BSAH	• 4 BSAH
• Guerre des mines : 11 CMT + 4 BBPD (ancienne génération)	• Guerre des mines : 5 CMT + 2 bâtiments porteurs + 3 BBPD + 4 systèmes de drones
• 3 pétroliers-ravitailleurs d'ancienne génération	• 2 pétroliers-ravitailleurs de nouvelle génération + 1 d'ancienne génération
• 22 ATL2	• 18 ATL2 rénovés
• 13 avions de surveillance maritime	• 11 avions de surveillance maritime (8 de type Falcon + 3 avions neufs)
• 36 hélicoptères moyens/lourds embarqués (dont 22 NH90 NFH)	• 27 hélicoptères moyens/lourds embarqués NH 90 NFH
• 45 ¹ hélicoptères légers	• 45 ¹ hélicoptères légers

1. Dont une quinzaine d'appareils pour la flotte intérimaire palliative à la flotte AL III (319) et l'équivalent en activité à 7 appareils pour l'externalisation de la flotte AL III (316) de l'ESHE





Déclarations

La LPM annoncée et commentée

« À ma demande, les travaux de préparation de la LPM qui ont été conduits sous l'autorité du Premier ministre par votre ministre, le Cema, vos chefs d'état-major, ont été basés sur quatre principes majeurs. L'amélioration des conditions de vie et de fonctionnement courant des armées, la nécessaire modernisation de vos équipements et le comblement des réductions capacitaires, la coopération européenne, et enfin l'innovation. »

EMMANUEL MACRON

LORS DE SES VŒUX AUX ARMÉES, À TOULON, LE 19 JANVIER



« Nos armées entament une remontée en puissance historique : 1,8 milliard d'euros supplémentaires cette année, 1,7 milliard d'euros chaque année jusqu'en 2022 et 3 milliards en 2023. Sur la période 2019-2023, ce sont au total près de 200 milliards d'euros que l'État investira dans sa défense et ses armées. Ces moyens exceptionnels ont un sens : celui de la remontée en puissance. Ces moyens historiques ont une vocation : le renouveau de notre défense. La prochaine loi de programmation militaire porte ce renouveau. »

FLORENCE PARLY

LORS DE SES VŒUX AUX ARMÉES, À PARIS, LE 22 JANVIER



« Sur l'utilisation des budgets et cela vaut pour tous les ministères, je serai d'une exigence absolue. J'ai la conviction que notre défense est absolument prioritaire et j'assume devant la nation mes choix de vous donner ces budgets mais vous ne devez pas ignorer qu'ils traduiront par ailleurs une réduction des ressources accordées à d'autres politiques publiques dès lors que je veux que chaque euro dépensé contribue directement et efficacement à l'amélioration de notre outil. Je vous donne donc des moyens mais en même temps, ce sera pour vous plus de responsabilités. En aucun cas, il ne s'agit de reproduire ce que nous avons connu mais de déployer l'armée nouvelle dont nous avons besoin, à tous égards et donc d'être innovant, exigeant. Chaque dépense sera évaluée à l'aune de son utilité opérationnelle. »

EMMANUEL MACRON

LORS DE SES VŒUX AUX ARMÉES, À TOULON, LE 19 JANVIER

« À partir des conclusions de la revue stratégique, nous élaborerons une nouvelle loi de programmation militaire dont le président de la République a tracé la perspective budgétaire d'une augmentation des crédits à partir de 2018. Dans le cadre de la commission, je ferai émerger d'autres enjeux : la coopération européenne, les enjeux opérationnels, capacitaires et de mutualisation des moyens. Nous verrons comment inscrire notre réflexion dans les pas du Président. »

JEAN-JACQUES BRIDEY

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.
ARMÉES D'AUJOURD'HUI DE SEPTEMBRE-OCTOBRE 2017.

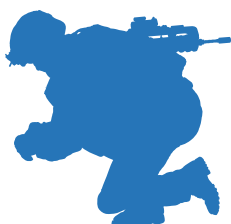


« Je veux une France forte, maîtresse de son destin, protectrice de ses citoyens et de ses intérêts, capable d'assurer sa défense et sa sécurité, et, en même temps, capable de proposer des réponses globales aux crises qui nous touchent. Je veux une France qui aide et qui protège ceux qui sont les victimes de l'obscurantisme ou du terrorisme, et dont la voix soit entendue par-delà nos frontières. Je veux une France fidèle à ses engagements au sein de l'Alliance atlantique, mais qui soit également le moteur de l'autonomie stratégique européenne. Pour cela, il nous faut un outil de défense complet, fort, moderne, puissant, mis en oeuvre par des armées réactives et tournées vers l'avenir. »

EMMANUEL MACRON LORS DE SES VŒUX AUX ARMÉES, À TOULON, LE 19 JANVIER



© SÉBASTIEN CHENAL/MARINE NATIONALE



« Les conclusions de cette revue stratégique orienteront une loi de programmation militaire. Cette loi doit être ambitieuse, innovante, audacieuse, à la hauteur des enjeux et des attentes des Français. »

ÉDOUARD PHILIPPE

SUR L'ANNONCE DE LA PUBLICATION DES CONCLUSIONS D'UNE REVUE STRATÉGIQUE, À TOULON LE 30 SEPTEMBRE 2017



© ÉTAT MAJOR DES ARMÉES

« La future loi de programmation militaire que nous préparons activement avec vos chefs s'inscrit dans ces perspectives de modernisation et de réforme. Cette LPM de renouveau sera axée sur trois grandes priorités : le soutien des hommes et des femmes du ministère des Armées, la consolidation de nos armées après des années de sous-investissement et de fort engagement opérationnel, la préparation de l'avenir. Elle permettra ainsi de conserver notre aptitude à assurer en tout temps et en tout lieu la sécurité des Français et à défendre nos intérêts. »

FLORENCE PARLY

LORS DE SES VŒUX AUX ARMÉES, À PARIS, LE 22 JANVIER



© VÉRONIQUE BESNARD/ECPAD



« Le modèle de notre armée sera structuré par les deux prochaines LPM [...] notamment, la posture permanente de sûreté cyber et la posture permanente de renseignement stratégique. [...] Nous ne pourrons pas faire l'économie d'une restauration de notre modèle déjà engagée en 2018. »

GÉNÉRAL FRANÇOIS LECOINTRE

MESSAGE DE VŒUX AUX ARMÉES DEPUIS BARKHANE, LE 31 DÉCEMBRE 2017.



© OLIVIER LE COMTE/ECPAD



© OLIVIER LE COMTE/ECPAD

Le Super Hercules déploie ses ailes à Orléans

Le premier des quatre Super Hercules C-130J commandés en 2016 s'est posé sur la base 123 d'Orléans-Bricy le 22 décembre. Il a été inauguré le 15 janvier par la ministre des Armées. Profondément modernisé par rapport à son aîné, le C-130 Hercules, l'aéronef se présente en version transport ou ravitaillement en vol. Mis en œuvre par l'escadron de transport 2/61 Franche-Comté, il doit soulager la flotte de transport militaire surexploitée en attendant la pleine montée en puissance de l'A400M.

Par Samantha Lille



© VÉRONIQUE BESNARD

La cérémonie de réception du C-130J a eu lieu le 15 janvier en présence de la ministre des Armées, Florence Parly, et du général André Lanata, chef d'état-major de l'armée de l'Air.

passée le 29 janvier 2016 par la Direction générale de l'armement. Un autre aéronef sera livré dans le courant du deuxième trimestre 2018. Les deux derniers, des KC-130J capables de ravitailler en vol des hélicoptères et des avions de chasse, le seront en 2019.

L'acquisition de ces quatre appareils offrant un potentiel de quarante années d'utilisation est destinée à soulager rapidement les avions de transport de l'armée de l'Air actuellement surexploités. « Ce C-130J représente une promesse, une bouffée d'air pour compenser la lente érosion et le vieillissement des flottes d'ancienne génération qui ont tant servi en opérations, en attendant la pleine montée en puissance de notre parc d'A400M », a souligné, le 15 janvier, la ministre des Armées, Florence Parly, lors de la cérémonie officielle marquant l'arrivée de l'appareil.

NOUVEAUX MOTEURS, AVIONIQUE HIGH-TECH

Si le Super Hercules n'est malheureusement pas doté de super pouvoirs, il dispose néanmoins de nouveaux moteurs,

Ce jour-là, la météo n'est pas des plus favorables, pourtant sur le tarmac de la base 123 d'Orléans-Bricy, une petite troupe d'aviateurs braquent leurs smartphones vers le ciel gris et brumeux. Celui que tout le monde attend avec impatience depuis quelques jours tarde à montrer le bout de ses ailes. Il est un peu plus de midi, le 22 décembre 2017, quand le Super Hercules C-130J-30 et ses 40 mètres d'envergure se pose enfin sur la plate-forme historique du transport aérien, quasiment trente ans jour pour jour après l'arrivée de son prédécesseur, le C-130H. Comme

le veut la tradition, le nouvel appareil fabriqué par le constructeur américain Lockheed Martin se fait baptiser par les jets d'eau des pompiers de l'Air sous le regard curieux du personnel de l'escadron de transport 2/61 Franche-Comté. Les futurs utilisateurs de cet avion profondément modernisé affichent un enthousiasme à la hauteur du défi relevé par les gouvernements américain et français ainsi que par toutes les équipes qui ont œuvré pour que le C-130J-30 soit livré en un temps record. En effet, cet avion est le premier exemplaire de la commande de quatre Super Hercules C-130J neufs

d'hélices plus performantes à six pales et d'une avionique high-tech. Sa charge utile d'environ 19 tonnes – supérieure à celle du C-130H (13 à 15 tonnes) – le place entre l'A400M Atlas (37 tonnes) et le Casa (5 tonnes) et en fait un avion de transport médian permettant de préserver à court terme la mobilité tactique intrathéâtre des forces françaises. « Il peut s'adapter à de nombreuses situations et correspond complètement aux besoins que sont les nôtres à l'heure actuelle sur des théâtres comme celui de la bande sahélo-saharienne », assure le lieutenant-colonel Stéphane Séry, commandant de l'escadron de transport 2/61 Franche-Comté. Le C-130J pourra ainsi participer à des missions de protection (recherche et sauvetage, extraction de personnel, évacuation sanitaire, secours aux populations...), d'intervention (projection de forces et de puissance, opérations aéroportées, évacuation de ressortissants...) et de soutien logistique aux forces. Pour y parvenir, quatre équipages composés de huit pilotes et de quatre loadmasters (chefs de soute) ainsi que 30 mécaniciens ont été formés outre-Atlantique courant 2017. C'est notamment le cas du sergent-chef David : « En opération, nous sommes habitués à travailler avec des militaires de nombreuses nations, notamment des Américains. Aujourd'hui, ils sont contents de nous transmettre leur savoir et nous fournissent toutes les informations nécessaires afin que nous soyons immédiatement opérationnels. »

COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

Symbole d'une alliance franco-américaine forte et historique, le Super Hercules est aussi celui d'une coopération européenne pleine d'avenir entre la France et l'Allemagne. En octobre 2016, les deux pays ont signé une déclaration d'intention portant sur l'étude d'une unité commune C-130J stationnée sur la base aérienne 105 d'Évreux. « En avançant ensemble, par des initiatives ambitieuses et concrètes sur le transport aérien militaire, la France et l'Allemagne s'engagent une nouvelle fois pour l'Europe de la défense », fait remarquer la ministre. L'arrivée des flottes des deux pays en Normandie est prévue en 2021, tout comme la construction d'un centre d'entraînement binational. Ce dernier, doté de simulateurs de vol et de soute, devrait à terme délivrer des formations complètes

à destination des pilotes, loadmasters et personnel technique. « Nous travaillons déjà sur les premières bases de ce partenariat, qu'il s'agisse de l'infrastructure, des ressources humaines, de l'interopérabilité ou des concepts d'emploi des avions. Le tout se fait sous le signe du partage : partage des cultures, des efforts mais aussi des combats qui seront menés conjointement », précise le lieutenant-colonel Hervé Braun, commandant de la 62^e escadre de transport. Avec le C-130J, une nouvelle page s'ouvre pour l'armée de l'Air, pressée d'être remplie. ●

Le 17 janvier, lors d'un entraînement, le C-130J-30 a survolé la Loire.



© OLIVIER RAVENEL/ARMÉE DE L'AIR

Le 22 décembre, pour fêter l'arrivée du nouvel appareil, comme le veut la tradition, les pompiers de l'Air de l'Escadron de sécurité incendie et de sauvetage ont arrosé le C-130J-30.



© MATHILDE DEFOSSÉZ/ARMÉE DE L'AIR

“

Osez vous lancer dans l'aventure de l'innovation avec le soutien de la MIP

”

L'ingénieur général de l'armement Pierre Schanne a dirigé la Mission innovation participative (MIP) de 2013 à 2017. Celle-ci apporte un soutien financier, technique et administratif aux agents portant une idée et les accompagne de la phase projet à l'entrée en service du produit. À l'heure où l'innovation représente plus que jamais un élément clé dans le soutien aux forces, il revient sur les atouts et les succès de cette structure.

Propos recueillis par Nicolas Cuoco

Pourriez-vous nous présenter la Mission innovation participative (MIP) ?

La MIP est une équipe chargée d'accompagner tout agent du ministère des Armées ou de la gendarmerie nationale – civil ou militaire – qui porte une idée d'innovation utile à la Défense. Si nous retenons son projet, avec l'accord de son état-major ou de sa direction, l'innovateur démarre directement la réalisation d'un démonstrateur ou d'un prototype, en assurant le rôle de chef de projet. L'accompagnement est financier, de l'ordre de quelques dizaines de milliers d'euros, mais aussi humain, car l'innovateur est aidé dans les différentes étapes de son projet.

La MIP aide au développement de projets de personnes de tous grades et de tous statuts. En quoi cette particularité est-elle importante ?

Aujourd'hui, les études montrent que les idées d'innovations viennent majoritairement des usagers et des employés. Ces personnes sont en prise directe avec la réalité et les difficultés du terrain. Elles sont donc les mieux à même d'imaginer des solutions originales pour répondre à leurs besoins du quotidien. On dit souvent que « c'est celui qui fait, qui sait » et c'est cette philosophie-là qui nous conduit à écouter les idées du terrain. Il faut également accompagner et aider le porteur de l'idée à la concrétiser. Exploiter cette richesse s'avère très utile pour le ministère des Armées.

Par quel processus aboutit-on à une mise en œuvre dans les armées ?

Pour aller de l'idée à l'utilisation dans les armées, il faut compter trois étapes. La première, appelée « idéation », s'emploie à transformer l'idée brute en projet. Il s'agit de donner un objectif à atteindre avec un calendrier et les moyens nécessaires, et éventuellement de réaliser une première maquette de la solution proposée. Durant ce premier temps, la MIP accompagne le porteur de projet en favorisant en particulier les échanges entre innovateurs et avec des experts. La deuxième phase consiste à passer du projet au prototype ou au démonstrateur. Là, nous rentrons dans la réalisation d'un objet physique ou numérique et c'est ici qu'intervient le soutien financier de la MIP. Cette séquence prend en moyenne un à deux ans, mais peut être plus courte selon le projet. Enfin, la dernière étape permet d'aller du démonstrateur au produit final, qui sera ensuite utilisé par nos forces. On parle de « généralisation », cela inclut des notions telles que l'industrialisation et la qualification, pour lesquelles il faut s'assurer que le matériel est aux normes et répond aux contraintes réglementaires.

Quelles sont les plus belles réussites de la MIP ?

Plus de 700 projets ont abouti en 29 ans d'existence de la MIP. Je me cantonnerai à citer un exemple récent par armée. En ce qui concerne l'armée de l'Air, le système Sarcmba permet d'entraîner les équipages d'aéronefs à réagir



Développés grâce à la MIP : le plasma lyophilisé (ci-dessus), le système Auxylium pour smartphones (en haut à droite) et le dispositif d'entraînement aérien Sarcmba (ci-contre).

face à un tir de missile sol-air à guidage infrarouge. Imaginé par un adjudant-chef de la base aérienne 105, ce dispositif à bas coût simule un danger missile et analyse les réactions de l'équipage en vol. Le système a été validé au cours d'exercices en 2016 et 2017, les pilotes en sont très satisfaits. Pour la Marine nationale, AIS-X est un système d'identification automatique de navires adapté aux missions de l'action de l'État en mer. Actuellement en service sur 50 bâtiments, il est destiné à équiper tous ceux de la Marine nationale. Les deux innovateurs de l'état-major de la Marine ont étendu les fonctions des AIS existants, en particulier par l'ajout de communautés privées pour limiter les échanges à certains acteurs autorisés, ainsi que de fonctions cyber. Imaginé par un capitaine de l'armée de Terre, le système Auxylium permet la gestion d'actions de combat et de sécurité à l'aide d'un smartphone. De manière



sécurisée, les soldats peuvent prendre des photos et des vidéos et les envoyer à leur chaîne de commandement, mais aussi localiser sur une carte la position des troupes amies. Le système est en service au profit de l'opération Sentinelle depuis 2016. Le dernier exemple est issu d'une équipe du Centre de transfusion sanguine des armées. Il s'agit du plasma lyophilisé, idéal pour le traitement précoce des blessés hémorragiques graves et nettement plus facile à utiliser que le plasma congelé. Cette innovation utilisée par l'armée française pourrait prochainement être diffusée dans le monde civil.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux militaires et civils qui hésitent à se lancer ?

Que votre projet soit ambitieux ou simple à concrétiser, osez vous lancer dans l'aventure ! Vous bénéficierez d'un soutien financier de la MIP ainsi que d'un accompagnement au quotidien afin de concrétiser votre idée. Si vous réussissez, vous serez fiers et heureux de l'avoir fait. Dans tous les cas, vous aurez œuvré à l'amélioration des capacités du ministère et vous aurez beaucoup appris. Pour commencer, parlez-en avec votre hiérarchie et contactez la MIP dès que votre projet prend forme. Renseignez-vous auprès du correspondant innovation de votre armée, direction ou service ou, s'il existe, auprès du correspondant innovation de votre unité. Ces points de contact sauront vous aider et vous conseiller. N'hésitez pas à constituer des équipes d'innovateurs pour consolider votre projet. ●

Innovation Défense 2017

De la suite dans les idées

Le rendez-vous Innovation Défense 2017, organisé par le Secrétariat général pour l'administration du 20 au 23 novembre, a mis à l'honneur près d'une centaine d'innovateurs militaires et civils du ministère. Les quatre lauréats reviennent sur leur cheminement.

Par Nicolas Cuoco et Thomas Casaux – Photos : Olivier Ravenel/armée de l'Air

Prix de la Ministre « Innovation Défense 2017 » : Ingénieur général de 1^{re} classe Jean Servièrre – Catalpa

VITE ET BIEN LOGÉS

« Avec le passage de la Force opérationnelle terrestre de 66000 à 77000 hommes (FOT 77000) en 2017, il était urgent de répondre aux futurs besoins d'hébergement de l'armée de Terre en construisant des logements avec des procédures inhabituelles pour aller vite. À cette fin, les premières consultations ont été lancées en mai 2015 et le marché notifié en janvier 2016. Celui-ci a été obtenu par Bouygues avec une solution technique originale adaptée aux besoins et baptisée Catalpa, nom d'un arbuste à la croissance rapide. Les délais ont donc été assez courts entre le lancement du projet et les premières réalisations. L'idée était de construire des ouvrages modifiables, d'une durée de vie de plus de trente ans. La modularité de ces bâtiments construits en sept mois permet de s'adapter aux particularités de chaque site. Une vingtaine de locaux ont été construits depuis 2016 alors qu'à l'origine le programme n'en prévoyait que quatorze. Conçus pour la FOT 77000, des bâtiments modulaires ont été fabriqués dans le cadre de l'opération Sentinelle, mais la Marine nationale a également utilisé Catalpa pour le service militaire volontaire de Brest. Malgré quelques réserves initiales suscitées par l'aspect modulaire de ces structures, les retours des utilisateurs sont aujourd'hui positifs. Elles offrent le même confort que des « constructions en dur », possèdent des qualités environnementales et des procédés techniques supérieurs aux normes actuellement en vigueur. »



Prix de l'innovation 2017 : médecin-chef Pierre Pasquier – 3DSC1

SIMULER POUR SAUVER

« J'ai développé le serious game 3DSC1 (sauvetage au combat de niveau 1 en 3D) en partant du constat qu'environ un quart des décès au combat pouvaient être évités grâce à l'exécution des gestes de sauvetage. Mon projet a été initié il y a près de quatre ans pour proposer un support de formation complémentaire au SC1 dispensé à tout le personnel projetable en opérations extérieures. Ce jeu d'entraînement a été développé en collaboration avec la start-up Medusims et le Service de santé des armées grâce au soutien financier de la Mission pour le développement de l'innovation participative. Ce qui est réellement innovant, c'est le support 3D proposé grâce au jeu vidéo. Ce produit est, je pense, stimulant pour les jeunes recrues et surtout il peut être utilisé en tout temps et en tout lieu. Cela fait maintenant plus de deux ans qu'il est déployé et plus de 90 % des espaces d'instruction collective des régiments de l'armée de Terre en sont équipés. Les retours des utilisateurs s'avèrent très positifs. Des évolutions sont prévues : un seul scénario étant pour l'instant jouable (l'explosion d'un IED sur le bord d'une route frappant une patrouille à pied), nous aimerions en proposer d'autres, comme des tirs de sniper ou le soin de différents types de plaies... L'idée serait aussi à terme d'utiliser la réalité augmentée ou virtuelle. »



Prix de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées : Anna Petit – ruches à Balard

LE MINISTÈRE FAIT SON MIEL

« Dans sa globalité, le projet Balard intègre plusieurs facteurs importants comme le développement durable, notamment la dimension environnementale et la performance énergétique. Le volet biodiversité était un peu moins présent, alors, au Service parisien de soutien de l'administration centrale du Secrétariat général pour l'administration (SGA/SPAC), nous nous sommes dits : « Pourquoi ne pas se lancer dans l'implantation de ruches au ministère des Armées ? » Certes, cette action est d'un faible enjeu comparée à l'ampleur du projet Balard, mais sa dimension symbolique m'était apparue intéressante. Biologiste et chimiste de formation, spécialisée dans la qualité, la sécurité et l'environnement, je fais également partie du réseau des ambassadeurs du développement durable du ministère, car l'environnement est un domaine qui me passionne. De plus, j'ai été séduite par le fait que cette initiative fédérerait des agents des armées, directions et services et des salariés du privé chargés de l'exploitation du site, illustration de "l'esprit Balard". Un apiculteur, réserviste dans nos armées, prend soin tout au long de l'année des 30000 abeilles réparties sur cinq ruches. Ces dernières ont été installées en mai dernier. Au mois de juin, nous les avons rehaussées afin de libérer de l'espace pour augmenter la production de miel. Comme un joli clin d'œil, la première récolte a eu lieu la veille du 14 juillet. Ce jour-là, nous avons récupéré presque 12 kilos de miel, ce qui est très satisfaisant. »



Prix du chef d'état-major des Armées : Auguste Sanfins – Conteneur logistique interarmées pétrolier

DES IDÉES ET DU PÉTROLE

« Au Service des essences des armées (SEA) depuis 2010, j'occupe la fonction de chef de la section gestion logistique des biens pétroliers et de coordinateur du plan de soutien central. À mon arrivée, les besoins opérationnels et les contraintes logistiques ont nécessité de faire évoluer et mener à terme un projet de terrain visant à réduire drastiquement les délais de déploiement d'un dépôt pétrolier de campagne et le volume des matériels utilisés pour le traitement et la fourniture de carburant de qualité aéronautique aux forces déployées en opérations extérieures. J'ai eu à coordonner les réalisations des diverses variantes de ce projet, nommé Conteneur logistique interarmées pétrolier (Clip), totalement conçu en interne par les techniciens du Centre de soutien logistique du SEA. La réactivité apportée par ce projet est notable pour les forces armées avec un déploiement en 10 minutes à deux hommes contre quelques heures auparavant avec plusieurs personnes. La compacité obtenue permet de réduire fortement l'empreinte logistique d'acheminement et de ramener à 18 m² la surface au sol des matériels, auparavant éparpillés sur l'équivalent d'un demi-terrain de football avec toutes les canalisations. Ses autres atouts : un respect total de l'environnement par récupération de toute fuite éventuelle dans un bac complet intégré au plancher, une protection des équipements, une accessibilité et un entretien aisés par l'ouverture totale de toutes les faces du matériel. Pas cher, très solide, disponible et transportable partout, le conteneur représente l'outil logistique idéal. »





Pour la première fois, en octobre 2017, le Centre d'entraînement au combat (Centac) organisait un exercice dans lequel le sous-groupe tactique interarmes était dirigé par un officier de l'Aviation légère de l'armée Terre et se composait en majorité d'hélicoptères. En parfaite coordination, la 13^e demi-brigade de Légion étrangère et le 2^e régiment étranger d'infanterie ont opéré au sol .

Par Thomas Casaux – Photos : Anthony Thomas-Trophime/Dicod

Des hélicos aux commandes



La quiétude des paysages boisés de l'Aube et la douce chaleur automnale plongeront presque le camp de Mailly dans une certaine torpeur. Et pourtant ! Un bourdonnement sourd se fait entendre au loin. Soudain, deux hélicoptères Puma surgissent en approche finale. Ils se posent dans la foulée au milieu de l'une des clairières du Centre d'entraînement au combat (Centac) – 1^{er} bataillon de chasseurs. Du mouvement à la lisière des bois trahit une présence. Ce sont des légionnaires de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère (13^e DBLE) qui attendent leur évacuation. La section se met rapidement en action pour embarquer. « *On ne traîne pas les gars, les chars ennemis ne sont pas loin.* » Direction la zone de poser hélicoptères. Une fois au sol, les moteurs des aéronefs ont à peine le temps de refroidir que le commandant de la 3^e escadrille du 3^e régiment d'hélicoptères de combat (3^e RHC), le capitaine Nils, débrieife avec les pilotes la manœuvre qui vient d'être effectuée. Pour la première fois au Centac, un sous-groupe tactique interarmes est commandé par un capitaine d'un régiment de l'Aviation légère de l'armée de Terre (Alat) et est composé majoritairement d'hélicoptères. Objectif ? Renforcer la coopération interarmes et proposer une

tière coordination avec les troupes au sol déployées par la 13^e DBLE et le 2^e régiment étranger d'infanterie pour venir à bout de la force adverse (Forad) du Centac, désormais fournie par le 5^e régiment de dragons. Les missions s'enchaînent. Une contre-attaque est lancée suite aux informations remontant du terrain. Deux Gazelle décollent à la hâte pour aller neutraliser des chars Leclerc de la Forad qui protègent le flanc d'une position adverse stratégique. Le vol à très basse altitude est privilégié pour surprendre les chars ennemis.

À quelques kilomètres de là, l'intervention est suivie de près au poste de commandement (PC) de la 13^e DBLE. La concentration est de mise malgré la vive activité qui y règne. Depuis le terrain, le capitaine Stéphane, commandant la 1^{re} compagnie de la 13^e DBLE, effectue un point de situation par radio : « *Une compagnie blindée mécanisée se dirige sur nos positions.* » Sa compagnie doit défendre le village de La Savare, dont les bâtiments sont représentés par des conteneurs, et repris le matin même à l'ennemi. Cette fois, il doit faire sans les hélicoptères, qui ravitaillent et protègent le transfert du PC de la 13^e DBLE. La tension monte au fil de l'après-midi. Des mouvements de troupes sont constatés au nord de La Savare. Une communication



gagnant vite du terrain malgré les tirs nourris qui tentent de les stopper. Dans les bois qui bordent la commune, d'autres légionnaires sont dissimulés, attendant le meilleur moment pour contre-attaquer. Les combats gagnent en intensité alors que la Forad progresse inlassablement vers le centre du village malgré les pertes. Les légionnaires quittent alors leurs positions et vont au contact de l'ennemi réfugié derrière des conteneurs. Les échanges de tirs s'intensifient. Les pertes sont importantes des deux côtés. « *Complètement autonome, l'ennemi a sa propre mission et pousse à être meilleur* », détaille un observateur, arbitre, conseiller du Centac.

Ce dernier guide et analyse les décisions prises par les commandants d'unité sur le terrain. « *C'est bien d'avoir une Forad équipée pour le combat de haute intensité (chars Leclerc, VBCI...).* Cela nous pousse à être réactifs face à leur mobilité. Pour prendre le village que nous devons défendre, nous avons dû débarquer des VAB un kilomètre avant l'objectif pour ne pas être repérés », explique le capitaine Stéphane. Dans le cadre de la préparation opérationnelle, les soldats de l'Alat, de la cavalerie et de l'infanterie se sont entraînés en étroite collaboration, travaillant ensemble les procédures du combat interarmes de haute intensité. Cette expérience positive mènera sans doute les hélicoptères de l'armée de Terre à de nouveau percer le ciel du Centac en 2018. ●

“ La majorité des missions de l'Alat sont menées durant cette manœuvre. Elles se réalisent en entière coordination avec les troupes au sol. ”

mise en situation toujours plus proche de la réalité opérationnelle. « *Les dialogues interarmes permettent de se coordonner avec l'infanterie, l'artillerie ou encore le génie. Les besoins de chacun sont évoqués pour définir le meilleur plan possible* », indique le capitaine Nils.

Renseigner, appuyer, transporter, détruire... La majorité des missions de l'Alat sont menées par les hélicoptères pendant cette manœuvre. Elles se réalisent en en-

radio rompt le silence. « *Contact ! Notre peloton de reconnaissance et d'intervention est engagé.* » Les tirs fusent. Les troupes ennemies avancent méthodiquement vers le village. Après plusieurs accrochages, la colonne de véhicules blindés de la Forad surgit par des sentiers au sud du village, dont la topographie offre des positions surélevées par rapport à l'objectif. Les troupes débarquent rapidement. Elles avancent à couvert derrière les blindés,



- 1 et 2** Les fantassins du sous-groupe tactique interarmes (SGTIA), en partie armé par la 13^e demi-brigade de Légion étrangère (13^e DBLE), tiennent le village de La Savare. Ils font face à la force adverse, jouée par le 5^e régiment de dragons (5^e RD).
- 3** Un Puma du 3^e régiment d'hélicoptères de combat transporte des légionnaires de la 13^e DBLE.
- 4** Pilotes et chefs de section répètent la mission.
- 5** Un char Leclerc du 5^e RD en progression.

Directrice du SSA Le sens de la mission

Pneumologue, professeure agrégée en médecine aéronautique, chef de services hospitaliers puis médecin-chef de l'hôpital d'instruction des armées Bégin, la médecin général des armées Maryline Gygax Généro est à la tête du Service de santé des armées depuis septembre 2017.

Notre entretien était calé depuis longtemps dans l'emploi du temps de la médecin général des armées Maryline Gygax Généro. Depuis le 11 septembre, elle est la première femme à diriger le Service de santé des armées (SSA). Une promotion venue « consacrer un parcours brillant et exemplaire qui illustre la place croissante et méritée des femmes aux plus hauts postes de l'administration de la Défense », a rappelé la ministre des Armées, Florence Parly, lors de sa nomination. Sa mission est claire, elle doit poursuivre les réformes pour maintenir la qualité de l'offre de soins du SSA tout en l'intégrant de plus en plus au système public de santé. L'objectif est exigeant, elle dirige près de 15 000 personnes. Le sourire engageant, la directrice centrale du SSA nous reçoit dans son bureau. « Issue d'une famille modeste, je suis la personnification du fait que l'armée est un bel ascenseur social », résume-t-elle. En 1976, à 17 ans, elle veut devenir pédiatre militaire. Fille d'un sous-officier de l'armée de Terre, elle reçoit « une éducation dans le sens de valeurs – loyauté, engagement, courage et honnêteté » qui influe sur ce choix de carrière. À Lyon, elle intègre l'école du SSA, qui, hier comme aujourd'hui, constitue un environnement idéal pour « allier les qualités exigées pour devenir un bon médecin et répondre aux valeurs militaires, en étant au service de la nation. » Le docteur en

médecine sort major de la 4^e promotion féminisée, en 1983. « À l'époque, j'ai dû me battre pour porter le drapeau parce que c'était jusqu'ici réservé aux hommes », relate-t-elle. Pour faire bouger les lignes, la jeune femme, déjà opiniâtre, sollicite la médecin général inspecteur Valérie André, qui défendra sa cause. « C'était une figure de proue, un modèle, une femme dotée d'une force de caractère et d'une intelligence technique remarquable. »

“
Je suis la
personnification
du fait que
l'armée est
un bel ascenseur
social.”

En 1984, Maryline Gygax Généro est brevetée en médecine aéronautique. Lorsqu'elle passe le concours d'internat en 6^e année, elle opte pour la pneumologie puis se spécialise quelques années plus tard en cancérologie. Pour elle, l'humain s'avère primordial tant sur le plan médical que pour le volet militaire et elle se reconnaît donc tout à fait dans cette valeur d'humanité fortement

ancrée au sein du SSA : « L'intelligence relationnelle est importante car le médecin militaire doit gérer des situations d'exception. » La prise en charge de blessés et les décisions dans un délai court, la directrice centrale du SSA y a notamment été confrontée lors des attentats de Paris, en 2015, en tant que médecin-chef de l'hôpital d'instruction des armées Bégin. Deux ans plus tôt, elle organisait la prise en charge des patients atteints du virus Ebola. Ces deux situations d'exception ont mis en évidence l'intérêt pour la nation de l'expertise détenue par le SSA et la médecin général des armées ne cache pas sa fierté envers le personnel qui a participé à ces événements « Quand on a le sens de la mission, je pense qu'on est opérationnel, déployé en opérations extérieures ou non », soutient-elle. Chef du service de pneumologie à l'hôpital d'instruction des armées Legouest de Metz, puis chef du Centre principal d'expertise médicale du personnel navigant, la médecin général des armées a enchaîné les postes à responsabilités. De sa mère, institutrice, elle a hérité du sens de la pédagogie. Agrégée en 2001, elle enseigne la médecine aéronautique pendant une dizaine d'années. Lorsqu'on lui demande si la pratique de la médecine lui manque, elle réplique : « Je reste médecin avant tout. Je suis au service des malades mais autrement qu'en les recevant en consultation ». ●

MARYLINE GYGAX GÉNÉRO EN 6 DATES

1959

Naissance
à La Calle, en Algérie

1976

Intègre l'école
du SSA de Lyon

1994

Chef du service de
pneumologie à l'hôpital
Legouest (Metz)

2001

Professeure agrégée
en médecine
aéronautique

2014

Médecin-chef de
l'hôpital Bégin (Saint-
Mandé, Val-de-Marne)

2017

Directrice centrale
du Service de santé
des armées



Maintien en condition opérationnelle

Améliorer la disponibilité des aéronefs



Florence Parly lors de son discours sur la base aérienne 105 d'Évreux.

© VÉRONIQUE BESNARD

La ministre des Armées a présenté son plan de réforme pour augmenter la capacité de vol des avions, hélicoptères et drones des trois armées. Pour atteindre cet objectif, deux axes : la mise en place d'une nouvelle gouvernance au sein des armées et la simplification de la relation avec les industriels.

Par Aude Borel

« **J'**ai décidé de m'emparer du maintien en condition opérationnelle aéronautique (MCO) et de tout faire pour tenter de le guérir [...] Il faut que ça vole », a martelé Florence Parly lors de son déplacement le 11 décembre sur la base aérienne 105 d'Évreux. Durant sa visite, la ministre des Armées a présenté sa « réforme ambitieuse » visant à améliorer la disponibilité des aéronefs militaires, rappelant que « le MCO est une tâche aussi noble que la conception d'aéronefs modernes ou leur pilotage dans la troisième dimension. » Le plan qu'elle a exposé s'appuie sur les recommandations issues de l'audit stratégique mené, à la demande de la ministre, par l'ingénieur général de l'armement (2S) Christian Chabbert. Améliorer la capacité de vol des flottes aéronautiques (avions, hélicoptères et drones) est devenu l'objectif prioritaire de cette réforme. Il faut dire qu'en cinq ans le budget consacré à la maintenance,

à la réparation et à la logistique des aéronefs a augmenté de 25 %. Entre 2012 et 2017, ces ressources sont passées de 3,2 milliards d'euros à 4 milliards. Pourtant, aujourd'hui encore, le taux moyen de disponibilité est de près de 50 % pour l'ensemble des appareils, alors qu'il était de 55 % en 2000 et 44 % en 2012. « Payer plus pour voler moins : ce n'est pas précisément une situation à laquelle je me résous », a déclaré la ministre des Armées. Lequel d'entre nous, pour son usage personnel, accepterait de devoir acquérir quatre voitures pour disposer de la certitude de pouvoir en conduire une, mais pas davantage, en payant de plus en plus cher chez son garagiste ? » Une situation préoccupante au vu de l'intensité des engagements de la France sur les théâtres d'opérations extérieures. « Il est vrai qu'aujourd'hui, en opérations extérieures, le taux de disponibilité est très bon (il est de 80 %, NDLR). Cela tient pour une large part à

L'escadron de soutien technique aéronautique Loiret de la base aérienne 123 Orléans-Bricy. À partir du 1^{er} mars, la Direction de la maintenance aéronautique, nouvellement créée, deviendra la direction exécutive pour assurer la maîtrise d'ouvrage du MCO.



© ANTHONY THOMAS-TROPHIMEDICOD

l'implication exceptionnelle de nos personnels qui y sont déployés. Cela tient aussi au travail des acteurs des structures de MCO qui ont pris les mesures immédiates pour faire monter la disponibilité moyenne des flottes engagées », a par ailleurs expliqué Florence Parly.

Surtout, cette excellente disponibilité à l'étranger a un prix : celui d'une disponibilité médiocre en métropole (30 %). « *Nous sommes, en quelque sorte, dans la situation du coureur de fond incapable de s'alimenter au point de ravitaillement. Nous ne pouvons pas nous permettre de brûler notre capital de façon irrémédiable. Ce risque de surchauffe maintenant identifié, il nous faut le maîtriser. C'est mon objectif* », a scandé la ministre.

Prenant acte de la situation, Florence Parly a donc décidé d'inverser la tendance. S'appuyant sur les 28 recommandations tirées de l'audit stratégique mené par l'ingénieur général de l'armement Christian Chabbert depuis septembre 2017, elle a annoncé deux axes principaux de réforme. Le premier concerne

la gouvernance. Du système actuel, jugé « *trop complexe, trop segmenté* », la ministre ambitionne de revenir à une organisation simplifiée, unifiée et lisible.

Ainsi, la refonte commencera par la création d'une Direction de la maintenance aéronautique (DMAé) à compter du 1^{er} mars. Clé de voûte du nouveau système, cette entité deviendra la direction exécutive pour assurer la maîtrise d'ouvrage du MCO. Service interarmées placé sous l'égide du chef d'état-major des Armées, la DMAé remplacera l'actuelle Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques du ministère de la Défense.

RÉDUIRE LE NOMBRE D'INTERLOCUTEURS

La ministre veut aussi simplifier la relation entre les armées et les industriels. L'objectif de ce second axe : réduire le nombre d'interlocuteurs, organismes étatiques et privés responsables de la disponibilité des aéronefs, et passer par un correspondant unique. Elle a ainsi pris l'exemple du chantier du porte-avions *Charles-de-Gaulle*, en soulignant que l'ensemble des parties prenantes aux réparations était placé sous la maîtrise d'œuvre unique d'un industriel. « *Il s'agit finalement d'éviter ce que nous connaissons aujourd'hui pour l'hélicoptère Tigre, dont le MCO relève de 30 contrats différents que la maîtrise d'ouvrage doit gérer directement* », a illustré Florence Parly. Une multiplication des contrats qui entraîne une déresponsabilisation de tous les acteurs de la chaîne. Ainsi, pour mieux coordonner les relations entre

armées et industriels, le recours aux plateaux industriels sur les bases aéronautiques sera systématisé. La ministre souhaite également étudier la possibilité de donner au Service industriel de l'aéronautique davantage de liberté d'action en matière d'achats industriels, de partenariats ou de ressources humaines. Quelle que soit l'option choisie, au final, il restera une entité publique.

Dans son discours, elle a tenu à évoquer le rôle de l'industrie de défense en l'associant à cette « *étape fondatrice* » du MCO. « *Être plus exigeants avec nous-mêmes nous permettra de nous montrer plus exigeants avec eux. Nous avons besoin d'industriels qui se sentent concernés par la disponibilité des aéronefs qu'ils construisent, et avec lesquels nous puissions discuter des difficultés qui surviennent, avec confiance, dans la reconnaissance de la complémentarité de nos compétences.* » En s'adressant aux acteurs du secteur présents à Évreux, la ministre a expliqué que le concept de « *combat proven* », qui permet à des industriels de s'enorgueillir de leur matériel testé en situation de combat, s'entendait dorénavant maintien en condition opérationnelle inclus. « *Votre crédibilité réside aussi dans notre capacité à utiliser les matériels que nous avons acquis auprès de vous.* » Mesurant la complexité du sujet, la ministre a souligné enfin que le taux de disponibilité ne grimperait pas du jour au lendemain, mais qu'elle suivrait ce dossier de très près, avec une exigence de résultats concrets en 2020. ●

LE MCO EN CHIFFRES

- 1 200 aéronefs de près de 50 modèles différents.
- 21 900 personnes impliquées.
- Un coût global estimé à 4 milliards d'euros pour 2017.

Armada de l'espoir

À l'école de la mer

En septembre, la Marine nationale organisait la 8^e édition de l'Armada de l'espoir. Cette traversée de quatre jours entre Brest et Concarneau permet à 90 jeunes de découvrir la navigation à bord d'un voilier et d'apprendre à vivre ensemble. Notre reporter a embarqué sur le vieux gréement l'Étoile avec neuf d'entre eux.

Par Aude Borel – photos : Jonathan Bellenand/Marine nationale



Port de commerce de Brest, quai Malbert. Sur le pont de l'Étoile, 15 marins astiquent les lettres dorées rappelant la devise de la Marine nationale : « honneur, patrie, valeur, discipline ». À midi, le soleil est au zénith. Le vent s'annonce timide pour l'appareillage de l'Armada de l'espoir. Dans deux heures, une flottille composée de dix voiliers va larguer les amarres et mettre le cap sur Concarneau. À bord des navires, 90 jeunes. Âgés de 16 à 23 ans, ils vont prendre le large pour la toute première fois. Les objectifs de cette immersion maritime sont multiples : allier découverte

de la navigation traditionnelle et mixité sociale mais aussi susciter ou confirmer des vocations. Ainsi, l'équipage de l'Étoile s'apprête à accueillir neuf moussaillons pour une petite semaine. Encadrer des novices, ces marins professionnels y sont rodés puisque le vieux gréement presque centenaire (1932) est un bateau-école. Sous le regard bienveillant des militaires, les jeunes font leurs premiers pas à bord. Certains ont déjà un pied dans l'environnement maritime. C'est le cas de Dorian et Pauline, tous deux marins en devenir. Marius, lui, est volontaire d'un établissement pour l'insertion dans l'emploi. Un

Pauline, Dorian, Marius et Ansoirdine sont à la manœuvre pour hisser une voile.

joyeux melting-pot. Le maître Hugo, chef des manœuvres, improvise un atelier pour leur apprendre à différencier les voiles du navire. Misaine, hunier, grand foc ... Les navigateurs en herbe commencent à se familiariser avec le vocabulaire et les gestes marins. Ils tirent cahin-caha sur les cordages pour hisser les voiles. « On tient bon la trinquette. On regarde ce qu'on fait à chaque fois. Deux, deux ! », martèle le

La *Belle-Poule*, goélette du type « Paimpolaise » et sister-ship de l'*Étoile*, faisait partie des dix voiliers participant à l'Armada de l'espoir.



« bosco » – surnom que l'on donne dans la Marine au chef des manœuvres – dont la voix rythme chaque action. « *Mon rôle consiste à assurer leur sécurité et à faire en sorte qu'ils vivent cette expérience le mieux possible. Je dois aussi les accompagner pour leur donner ces petits éléments d'apprentissage de la mer* », précise le maître Hugo.

À 19 heures, le voilier accoste à Camaret. Ce soir, les apprentis marins vont tester leur capacité à vivre en communauté. Pour cela, rien de tel que le confort spartiate des bannettes ou de la douche et des toilettes sur le pont !

TESTER SON PIED MARIN

6 h 30. Premier branle-bas. Il fait encore nuit lorsque Pauline, Dorian et Marius s'alignent, dans l'attente des instructions. Tous doivent s'habituer à la hiérarchie militaire du voilier. Une longue journée de traversée se profile en direction de Loctudy. La séance matelotage dédiée aux nœuds marins renforce une solidarité naissante au sein du groupe. Bientôt, les mouvements du navire combinés au ciel grisâtre ont raison de nos jeunes recrues. Quatre d'entre elles endurent les premiers symptômes du mal de mer. Tandis que Dorian fait un somme dans le carré, Marius, le teint blafard, prend l'air

sur le pont. Le bosco, figure paternelle, les tranquillise.

De son côté, Pauline profite de la disponibilité de l'équipage pour apprendre à barrer. À 23 ans, elle suit des études pour devenir officier marinier, spécialité ressources humaines. L'aînée de cette aventure n'aurait jamais imaginé piloter un tel bâtiment : « *C'est un peu compliqué car il faut anticiper le mouvement du bateau avec les courants et le vent. Je trouve cela impressionnant au bout d'un jour et demi de mer.* » Quelques heures plus tard, Dorian a repris du poil de la bête. Impatient de s'engager, ce jeune mousse de 16 ans a arrêté les études après une seconde générale. « *J'étais un peu K.O jusque-là. Cette expérience nous permet de découvrir un certain nombre de capacités physiques et mentales et comment notre corps fonctionne sur un bateau. On réalise que naviguer n'a rien de simple* », admet-il. Bien plus qu'un parcours éducatif en mer, l'Armada de

l'espoir offre l'occasion de se dépasser et de mieux se connaître.

Faire travailler le groupe ensemble, c'est aussi l'une des finalités de ce voyage initiatique, comme le signale le maître Hugo : « *Respecter l'autre, unir ses efforts, faire preuve de politesse : nous essayons de développer ces bases qui sont celles d'un équipage mais qui leur serviront toute leur vie.* »

LA COHÉSION, UNE VALEUR CARDINALE

La cohésion constitue une valeur cardinale sur un vieux gréement et Marius l'a bien compris : « *Fraternité et camaraderie sont essentielles ici parce qu'il n'y a rien : pas de bar, de cinéma ou de boîte... Il faut être en osmose avec les gens pour avancer, mais aussi pour combler l'absence de ses copains et sa famille.* » Après des études de mécanicien et une période de flottement, il veut aujourd'hui devenir combattant d'infanterie dans l'armée de Terre. « *Je ne peux pas tous en faire des marins qui feront le Vendée Globe mais je veux qu'ils apprécient ce bonheur de naviguer sur un tel bateau* », confie le maître Hugo. Le charme a opéré pour Dorian : « *C'est extraordinaire, magique. Au début, je ne voulais pas embarquer, mais participer à l'Armada de l'espoir m'a permis de changer d'avis. Sur un voilier, on ne s'ennuie jamais !* » Depuis sa création en 2010, l'événement a fait voyager près de 700 jeunes civils et militaires. La prochaine édition pourrait bien faire naître de nouvelles vocations. ●

L'ARMADA EN BREF

- **Composition.** Sept voiliers de la Marine nationale : *Belle-Poule*, *Étoile*, *La Grande Hermine*, *Mutin*, *Virginie-Hériot*, *Hosanna* et *Atout Chance*; trois navires civils affrétés : *Corentin*, *La Recouvrance* et *Nébuleuse*.
- **Public.** 90 jeunes issus de l'École des mousses, de Maistrance, de l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi, de la fondation Apprentis d'Auteuil, de lycées maritimes et de missions locales bretonnes.
- **Objectifs.** Créer un melting-pot marin, renforcer le lien armées-jeunesse, faire découvrir la navigation traditionnelle et l'esprit d'équipage.

Chaussettes

Confort et qualité font la paire

La PME Tismail, spécialisée dans la fabrication de chaussettes 100 % françaises, fournit les armées depuis une vingtaine d'années. Offrant une qualité irréprochable, l'entreprise troyenne mène également une politique d'innovation pour répondre toujours mieux aux besoins des soldats.

Par Samantha Lille – photos : Anthony Thomas-Trophime/Dicod



Dans les ateliers de tricotage de la société Tismail, 90 machines font jouer leurs centaines d'aiguilles en simultané.

des bandes de renfort au niveau de la malléole. Enfin, nous avons également conçu un tricotage alvéolé pour évacuer la transpiration du soldat », précise le dirigeant, fier du résultat mais aussi de son « équipe de guerriers aubois » qui a su relever ce défi. Depuis sa création en 1961, l'entreprise revendique une qualité 100 % française et se bat tous les jours pour faire reconnaître son savoir-faire. « Nous restons toujours extrêmement vigilants quant à la régularité de la production, au service proposé ou encore au respect du délai de livraison. Je ne vous cache pas qu'à chaque fois que nous croisons un militaire dans la rue ou sur une aire d'autoroute, nous nous arrêtons pour lui demander s'il porte nos chaussettes et quel est son retour d'expérience », poursuit le très enthousiaste chef d'entreprise.

Paires dépareillées, talons usés, bouts coincés dans le lave-linge, la chaussette est souvent peu considérée, voire maltraitée, alors qu'elle fait partie des accessoires indispensables du combattant. Prendre soin des pieds du soldat français est l'un des leitmotifs de la société Tismail, PME spécialisée dans la fabrication de chaussettes pour hommes, femmes, enfants et bébés ayant développé des collections prêt-à-porter, travail, sport, confort et sécurité. Implantée à Troyes, l'entreprise est aussi et surtout l'une des quatre dernières fabriques de chaussettes françaises. Elle compte aujourd'hui 48 collaborateurs pour une production de trois millions de paires par an. Le ministère des Armées fait partie

de ses fidèles clients depuis une vingtaine d'années. « Dans un premier temps, nous avons répondu à des appels d'offres concernant des produits bien spécifiques comme les chaussettes de tennis ou le mi-bas vert Otan en laine, polyester, acrylique et polyamide. Puis nous avons créé, avec le Centre d'expertise du soutien du combattant et des forces (Cescof), un nouvel article : la chaussette dynamique climat chaud », indique Alain Laumone, directeur général de Tismail. Ce produit d'une grande technicité a nécessité plusieurs mois de travail. « On y retrouve des bandes de maintien pour éviter que la chaussette ne tombe ou ne se déplace, un talon double Y pour empêcher que le tissu ne descende à cet endroit et

CONTRÔLES RÉGULIERS

Cette qualité, le Service du commissariat des armées (SCA), via le Cescof, y est très attentif. Lors d'un appel d'offres, 65 % de la note d'un prestataire est basé sur ce critère. Puis, une fois le marché signé, chaque fournisseur est régulièrement contrôlé. Tismail n'échappe pas à la règle. « En suivant le bulletin de mise à disposition établi par la société, nous

Un spécialiste du Centre d'expertise du soutien du combattant et des forces contrôle l'absence de surépaisseur.

vérifions les quantités fournies et mesurons les différentes pointures. Après cela, nous effectuons un contrôle visuel. Nous regardons s'il n'y a pas de surépaisseur qui provoquerait une gêne dans la chaussure ou de fil tiré. Pour finir, nous enfilons les chaussettes sur une forme normalisée afin de nous assurer qu'elles ne remontent pas », explique Cyrille Bomier, du bureau textile bonneterie du Cescof.



TESTS SUPPLÉMENTAIRES

À l'issue, des échantillons sont envoyés au laboratoire du SCA à Angers, qui pratique une série de tests supplémentaires. « Le confort, une bonne respirabilité et un transfert d'humidité qui fonctionne bien sont pour nous des éléments importants sur lesquels on ne peut transiger », confie le spécialiste. Ces impératifs sont pris en compte tout au long du processus de fabrication du produit. Et pour comprendre comment naît une chaussette, il suffit de suivre le fil ! Celui-ci est tout d'abord

déroulé dans les ateliers de tricotage au sein desquels 90 puissantes machines italiennes font jouer des centaines d'aiguilles en simultané. Les chaussettes sont ensuite remaillées – leurs bouts sont cousus – lavées, plongées dans un bain de vapeur qui fixe les fibres et enfin, repassées. Chacune d'elles est ensuite contrôlée par des petites mains expertes avant d'être étiquetée et emballée par paire. Dans un secteur très concurrentiel où la guerre des prix fait rage, l'entreprise

troyenne cherche également à innover. « Nous devons en permanence nous demander quel sera le besoin du militaire de demain. Actuellement, la principale problématique est celle du poids. L'objectif numéro un du Cescof est d'alléger le combattant. Pour cela, nous avons élaboré un tricotage qui nous permet d'obtenir une réduction de poids de 25 % en conservant un confort d'utilisation optimale. Personne en France n'est capable de concevoir ce type d'article à part nous », ajoute Alain Laumone. Certaines de ces paires innovantes, commercialisées sous la marque LCF La Chaussette de France par Tismail, devraient d'ailleurs bientôt être testées par le groupe militaire de haute montagne lors de leurs entraînements en altitude. Cependant, avant d'atteindre les sommets, la PME livrera cette année 400 000 paires de chaussettes à l'armée française, du 36 au 47. Nul doute que chaque militaire trouvera chaussette à son pied ! ●



Dans l'atelier de remaillage, une ouvrière coud l'extrémité des mi-bas vert Otan pour former la pointe.



Janvier 1918, des soldats creusent des tranchées le long de la route qui relie Champigny à Reims, dans la Marne.



janvier-février

Le calme avant la tempête

Sur le front Ouest, rien de nouveau. Enfin, en apparence. Du côté de l'Entente, l'adoption d'un plan de bataille commun est retardée par des luttes politiques intérieures et des divergences stratégiques. L'Allemagne, quant à elle, se prépare à livrer « la grande bataille ».

Par Thomas Casaux

L'hiver 1917-1918 est consacré à la préparation tactique, matérielle et morale de la bataille défensive à venir. Selon le général Pétain, alors commandant en chef de l'armée française, il est impossible « pour les armées franco-anglaises de s'opposer à une attaque de front sur un grand front en combattant sur la première position ». La nouvelle tactique allemande, initiée notamment lors de la bataille de Caporetto, bouscule les certitudes. Après une courte mais intense préparation d'artillerie, des troupes de choc, mobiles, infiltrèrent et désorganisent les lignes ennemies. Celles-ci avancent sans se soucier des liaisons. Pétain, dans

sa directive n° 4 du 20 décembre 1917, impose une défense dans la profondeur, structurée autour de la deuxième ou troisième ligne pour moins subir le feu des artilleurs et économiser des vies. La première ligne sert à « ralentir et briser le premier élan de l'ennemi », précise la directive. Cette tactique a suscité beaucoup de débats, car, au début de la guerre, des centaines de milliers de soldats sont morts pour conquérir quelques mètres. Le général Foch, chef d'état-major général, veut une défense agressive en saisissant toute opportunité de mettre à mal le dispositif ennemi. De son côté, le maréchal Joffre, stratège déchu mais toujours influent,



© DUFOUR/ICPAD

Fin février 1918. Le président du Conseil Georges Clemenceau effectue une visite auprès des troupes britanniques stationnées dans la région d'Arras.

propose une offensive générale qui sera la dernière bataille. Georges Clemenceau, qui juge le général Pétain trop pessimiste, le soutient néanmoins du bout des lèvres, étant obsédé par le transfert des troupes allemandes vers l'ouest. Il multiplie les tournées d'inspection des défenses sur le front. Sa détermination et ses visites régulières en première ligne le rendent d'ailleurs populaire dans les tranchées. D'après les calculs du haut commandement français, les 170 divisions (100 françaises, 62 anglaises, 6 belges et 2 portugaises) alignées sur le front occidental devront affronter près de 200 divisions allemandes. Un plan de bataille commun entre Français et Britanniques apparaît plus que nécessaire.

L'ENTENTE PARTIELLE

En plus des querelles franco-françaises, les désaccords se multiplient entre alliés. Pour le maréchal Haig, qui commande les troupes britanniques sur le continent, l'armée française est à bout de souffle. Impression renforcée lorsque la France demande à la Grande-Bretagne de tenir une plus grande part du front. Sans parler de la posture défensive plébiscitée par le général Pétain. Le maréchal Haig ne voit que par l'offensive et veut de nouveau attaquer dans les Flandres au printemps 1918. Son but : user l'ennemi et réaliser une percée décisive. Sans forcément réaliser qu'il épuise également ses troupes, déjà bien affaiblies par son offensive infructueuse de 1917. Lloyd George, qui déclare à la Chambre des communes, le 19 février, que la Grande-Bretagne se trouve à l'heure « *la plus grave de son histoire* », désapprouve la posture de son maréchal et prône la défensive en attendant l'entrée en action des Américains. À Versailles, où se réunit le Conseil supérieur de guerre, présidé par le général Foch, les joutes se multiplient pour s'accorder

sur la définition du plan de bataille commun, la mise en place d'une réserve générale interalliée ou encore sur les conditions d'appui réciproques quand l'offensive allemande débutera. Un plan de bataille est finalement adopté le 1^{er} février. Établi par Foch, il prévoit une puissante contre-offensive après avoir arrêté l'attaque allemande. Un commandement unique interallié n'est pas encore une évidence.

LES ALLEMANDS JOUENT LEUR VA-TOUT

Côté allemand, le général Erich Ludendorff, seul maître à bord, prépare l'opération Michael, premier volet de sa grande offensive. La signature du traité de Brest-Litovsk (3 mars 1918), mettant officiellement fin à la guerre avec la Russie, permet de transférer toujours plus de troupes à l'ouest. Deux millions d'hommes sont massés sur le front occidental. Si les Allemands affichent l'avantage du nombre, le maintien des effectifs, à court terme, apparaît compliqué puisque la prochaine classe mobilisable est celle de 1921 avec ses conscrits de 17 ans. Cet état de fait illustre l'effort de guerre disproportionné de l'Allemagne par rapport à ses capacités. Son industrie fait face à de graves pénuries et n'arrive plus à satisfaire les besoins matériels de son armée. Les rations des soldats sont toujours plus faibles. Les civils, quant à eux, en sont réduits à des produits de substitution pour se remplir un peu l'estomac. C'est donc une Allemagne exsangue qui se prépare à jeter ses dernières forces dans une grande offensive finale, haranguée par de grands discours mobilisateurs de généraux tronquant volontairement la réalité du front. Offensive qui d'ailleurs ne viendra pas. Le front reste relativement calme en janvier et février. À partir de début mars, les coups de main allemands se multiplient. La fureur de Michael va bientôt s'exprimer.

DATES CLÉS

- 1^{er} février : adoption d'un plan de bataille commun.
- 3 mars : signature du traité de Brest-Litovsk qui met officiellement fin à la guerre entre la Russie et les Empires centraux.

BIBLIOGRAPHIE

Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918, sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker, Bayard, 2014. Cet ouvrage de référence a été entièrement actualisé pour le centenaire.



LE SAUT EN TANDEM OPÉRATIONNEL AVEC LES FORCES SPÉCIALES

Le saut opérationnel à grande hauteur permet la mise en place de forces spéciales entièrement équipées au plus près de leur objectif pour mener des missions de renseignement ou d'actions derrière les lignes ennemies. Lors d'un entraînement, notre journaliste a pu sauter en tandem avec les chuteurs du 13^e régiment de dragons parachutistes.

Par *Éléonore Krempff*



© PHOTOS : 13^e RDP

1 Une confiance totale

Je rejoins les parachutistes du groupe « Oxy », appartenant au 13^e régiment de dragons parachutistes, en entraînement afin de « jouer » le passager tandem, habituellement un spécialiste utile à l'opération : médecin, démineur, diplomate. Je vais sauter avec un pilote tandem, en l'occurrence Matt qui, a 27 ans, compte déjà plus de 1 000 sauts à son actif. D'office, je lui accorde une confiance totale. Contrairement à ce que j'imaginai, je comprends au moment du briefing que je ne vais pas rester inactive pendant le saut. Je tente de retenir les quelques gestes que j'aurai à effectuer en l'air malgré le stress ! Alors que Matt gèrera la navigation, je devrai, avec son aide, m'occuper d'accrocher puis de délester la gaine emportée par les commandos sur le terrain, soit 30 à 50 kilos de matériel (appareils d'observation et de transmission, eau, munitions, piles...) Dans l'enchevêtrement de sangles et d'attaches du harnais passager et du sac, j'ai un peu peur de me tromper au moment crucial !

2 Prendre de la hauteur

Embarquement à bord du Casa 212 puis décollage. Un peu avant d'arriver à 3500 mètres, notre altitude de largage, les chuteurs se préparent, notre binôme également. Nous serons les premiers à sauter. Aidée par Matt et le chef largueur, j'exécute les actions répétées au sol. Étonnamment, mes gestes sont assez fluides et calmes, comme si j'avais fait ça toute ma vie !

Je m'assois de nouveau dos à Matt. Il resserre les sangles du harnais passager. J'ai un peu peur et je suis sereine en même temps : étrange sensation. La porte arrière de la soute s'ouvre sur le ciel nuageux. C'est parti. Tandis que nous nous levons, je me demande soudain ce que je suis venue faire là...



3 Ça plane pour moi



Une fois au bord de la tranche arrière, je ne pense plus à rien. Seulement à prendre la bonne position pour sortir – les mains sur le harnais passager, les jambes repliées vers l'arrière – et à garder les yeux grands ouverts pour ne pas en manquer une miette. Et hop ! Fantastique. Je vole... ou je tombe!? Au bout de quelques secondes, Matt déclenche l'ouverture du parachute et nous dérivons sur une petite dizaine de kilomètres au milieu d'une formation de dix équipiers qui se poseront groupés dans une zone bien identifiée. Il me passe les commandes quelques instants : je sens la puissance du vent froid dans la voile. Bien que je sois sportive, je ressens une tension extrême dans les bras ! Puis il est temps de délester la gaine et de prendre la position d'atterrissage. Ça y est, après un atterrissage énergique nous sommes à terre et je n'ai déjà qu'une envie : remonter dans l'avion pour recommencer !

PARLEMENTAIRES MORTS POUR LA FRANCE

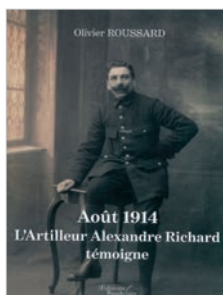


PARLEMENTAIRES MORTS POUR LA FRANCE

La déclaration de guerre de 1914 intervient quelques mois après les élections législatives. La mobilisation générale d'août 1914 concerne immédiatement plus de 800 000 hommes parmi lesquels 300 parlementaires. Dans un premier temps, faute de texte législatif, le ministère de la Guerre hésite : la Chambre des députés et le Sénat peuvent-ils devenir des chambres

de soldats ? Un élu du peuple peut-il être soumis à l'autorité militaire qu'il contrôle en partie ? Profitant d'un flou juridique, certains décident de siéger, d'autres de combattre, quelques-uns se partageront entre le front et leur fonction d'élu. Au 11 novembre 1918, on comptera 21 sénateurs et députés « morts pour la France ». Ce livre retrace la vie fauchée de chacun d'entre eux.

Christophe Soulard,
éd. JPO, 245 p., 24,35 euros



AOÛT 1914, L'Artilleur Alexandre Richard témoigne

Cet ouvrage est le journal de guerre qu'Alexandre Richard, artilleur au 6^e régiment d'artillerie de campagne, a tenu du 2 août au 1^{er} octobre 1914. Retrouvé et publié aujourd'hui par son arrière-petit-fils, ce carnet décrit jour après jour les

premiers épisodes de la guerre : la liesse du départ « pour Berlin », la camaraderie, les premiers prisonniers, mais aussi l'évidence qu'une guerre sans précédent vient de commencer. Un témoignage simple et touchant d'un soldat pris dans la tourmente de l'été 14.

Présenté par Olivier Roussard,
éd. Baudelaire, 185 p., 17 euros

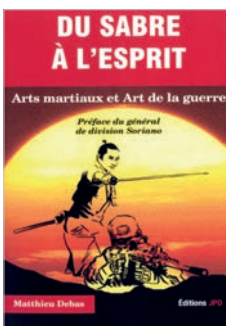


HISTOIRE DE L'ARMÉE FRANÇAISE, 1914-1918

En 1918, l'armée française est devenue la première armée du monde. Elle ressemble davantage à ce qu'elle sera encore à la fin du xx^e siècle, à la veille de la révolution numérique, qu'à ce qu'elle était en août 1914. En quatre ans, l'institution militaire a fait face à une multiplicité d'adaptations et de bouleversements sans lesquels la guerre ne pouvait être gagnée.

C'est cette histoire « sans tabou, loin des stéréotypes mémoriels et plus encore sans œillère », que les historiens François Cochet et Rémy Porte retracent dans leur *Histoire de l'armée française, 1914-1918*. Un ouvrage de référence qui conjugue l'histoire militaire, l'histoire politique et celle des techniques.

François Cochet et Rémy Porte,
éd. Tallandier, 520 p., 25,90 euros



DU SABRE À L'ESPRIT

Cet ouvrage concilie plus qu'il ne les oppose le sabre et l'esprit. Le sabre est ici le symbole des nombreuses technologies dont les armées modernes se sont rendues dépendantes depuis de longues décennies. L'esprit, lui, est l'art du stratège : il recouvre les qualités d'organisation mais aussi des dimensions spirituelles et morales.

Dans un autre contexte, et à une autre époque, Napoléon écrivait qu'« à la longue, le sabre est toujours vaincu par l'esprit ». C'est précisément cet avertissement, que Matthieu Debas, officier supérieur de l'armée de Terre et maître dans de nombreux sports de combat, nous invite à méditer.

Matthieu Debas,
éd. JPO, 195 p., 9,90 euros

Le soldat xx^e-xxi^e siècle

Sous la direction de François Lecointre



LE SOLDAT xx^e-xxi^e SIÈCLE

Les Éditions Gallimard publient *Le Soldat xx^e-xxi^e siècle*, un ouvrage collectif rédigé sous la direction de François Lecointre. Le livre rassemble des articles parus dans *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*, une revue des sciences humaines et sociales qui ambitionne de participer au débat intellectuel autour de problématiques centrées sur l'action militaire. La collection Folio Histoire de Gallimard ne pouvait donc ignorer les réflexions que mènent en historiens des officiers d'active et des civils. Ils témoignent de l'intrication permanente, dans les quelques secondes de la prise de décision, de l'analyse d'une situation géographique immédiate, des enseignements théoriques tirés des conflits passés et de la mise en pratique circonstancielle. Un témoignage du général François Lecointre revient notamment sur l'assaut de Vrbanja et la façon dont il a « géré » son stress et celui de ses hommes lors de la prise de ce pont à Sarajevo en 1995. Il était alors le capitaine François Lecointre, commandant d'unité. Un témoignage qui éclaire autant sur le passé du général que sur son présent.

Édition publiée sous la direction de François Lecointre,
éd. Gallimard, 448 p., 8,30 euros

CHECK LIST

- CASQUE
- GILET
- RADIO
- PROJET IMMOBILIER BOUCLÉ

**VOUS ALLEZ DE L'AVANT,
ON VOUS COUVRE**

PROJETS IMMOBILIERS

gmpa.fr

PRÉVOYANCE

SANTÉ

ACCIDENTS DE LA VIE

SOLUTIONS RETRAITE

DÉPENDANCE

- Des solutions spécifiques pour vous aider à trouver le meilleur prêt
- Des garanties modulaires et adaptées à votre métier à risques
- Une assurance reconnue par tous les organismes financiers et conforme aux évolutions de la réglementation
- Une solution de caution immobilière pour éviter l'hypothèque
- Le traitement express et 100% en ligne de votre demande



NOUS SOMMES TÉGO



Armées, Gendarmerie, Civils de la Défense, Police, Pompiers, Pénitencier... Des mondes différents et pourtant réunis au cœur d'une même famille, celle de l'engagement, du devoir, du courage et de l'entraide dans les moments-clés.

Parce que cette famille vit et évolue avec son temps, elle a besoin d'une protection sociale réinventée, avec une vraie liberté de choix.

C'est pour cela que nous sommes Tégéo.

Face aux risques des métiers de la Défense-Sécurité, sur tous les terrains, entraînements, opérations, interventions, et quand surviennent les accidents de la vie, nous faisons corps avec nos adhérents.

Au service de chaque membre de cette famille, nous répondons à leurs besoins spécifiques par des produits et un accompagnement adaptés.

Tégéo est porteur de la complémentaire santé Fortégéo, sélectionnée par le ministère des Armées et distribuée par trois de ses membres AGPM, GMPA et MCDef.

L'alliance des spécialistes de la santé, de la prévoyance, de la retraite et de l'assurance
de la communauté Défense-Sécurité.

AGPM, GMPA, MAA, MCDEF, MER, PRÉFON,
AVEC VOUS, POUR VOUS, NOUS SOMMES TÉGO

www.tego.fr